

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Université ABBES LAGHROUR – KHENCHELA



FACULTE DES LETTRES ET LANGUES

DEPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUES ETRANGERES

FILIERE : FRANÇAIS LMD

SPECIALITE : SCIENCES DU LANGAGE

## Thème :

Etude des marques de la subjectivité dans le discours  
politique de François Hollande

Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de Master

Présenté et soutenu publiquement par : FAREH MAHRIA  
Sous la direction de: Dr GUEDJIBA ABEDNACER

Devant le jury composé de :

<b>-M. BEROUAL KAMEL</b>	Université de KHENCHELA	<b>Président.</b>
<b>-M. HAFSAOUI WARDIA</b>	Université de KHENCHELA	<b>Examinatrice.</b>
<b>-Dr. GUEDJIBA ABEDNACER</b>	Université de KHENCHLA	<b>Rapporteur.</b>

Année universitaire : 2016/2017

# Remerciements

*Je remercie profondément mon directeur de mémoire,  
Monsieur GUEDJIBA Abdenacer, pour ses conseils précieux,  
son suivi et son aide pour la réalisation de ce travail de  
recherche.*

*Je remercie également tous les enseignants du département de  
français de l'université de Khenchela pour leurs efforts qui  
m'ont poussée à bien apprendre cette belle langue.*

*J'exprime vivement ma gratitude à ma chère mère pour son  
soutien et son encouragement*

# Dédicace

*Je dédie ce modeste travail à :*

*Mes chers parents qui m'ont encouragé toujours à poursuivre  
mes études.*

*Mon cher frère Aissam et ma chère sœur Ouided.*

*Tous mes collègues*

*Mes chères amies : Halima, Ouided, Sana.*

# Table des matières

N <sup>o</sup>	Les titres	Page
	<b>Introduction</b>	6
	<b>Chapitre I : Le discours politique et l'Énonciation</b>	9
1	Définition du discours	10
2	Définition de la situation de communication	10
3	Définition du discours politique	11
4	Les caractéristiques du discours politique	12
5	Les contraintes du discours politique	12
5.1	La simplicité	12
5.2	La crédibilité	13
5.3	La dramatisation	13
6	Stratégies discursives	13
6.1	Stratégie de légitimation	13
6.2	Stratégie de crédibilité	13
6.3	Stratégie de captation	14
7	Typologies du discours politiques	14
7.1	Le genre judiciaire	14
7.2	Le genre délibératif	14
7.3	Le genre épideictique	14
8	La communication politique	15
9	Définition de l'énonciation	15
10	L'énoncé comme résultat de l'énonciation	16
11	Les types de l'énonciation	17
11.1	L'énonciation étendue	17
11.2	L'énonciation restreinte	18
	<b>Chapitre II : Les marques de subjectivité</b>	19
1	Les déictiques	20
1.1	Les indices de personne	20
1.1.1	Les pronoms personnels	21
1.1.2	Les adjectifs possessifs	21
1.1.3	Les pronoms possessifs	21
1.2	Les déictiques spatiaux	21
1.2.1	Les démonstratifs	21
1.2.2	Les présentatifs	21
1.2.3	Les éléments adverbiaux	21
1.3	Les déictiques temporels	21
1.3.1	Les formes temporelles de la conjugaison verbale	22
1.3.2	Adverbes et locutions adverbiales	22
2	La subjectivité	22
3	Les subjectivèmes	23
3.1	Les substantifs subjectifs	23
3.2	Les verbes subjectifs	23
3.2.1	Les verbes occasionnellement subjectifs	23
3.2.2	Les verbes intrinsèquement subjectifs	24

4	La modalité	25
5	Les types de modalité	26
5.1	Les modalités d'énonciation	26
5.1.1	L'assertion	26
5.1.2	L'interrogation	26
5.1.3	L'injonction	26
5.2	Les modalités d'énoncé	27
5.2.1	Les modalités logiques	27
5.2.1.1	L'aléthique	27
5.2.1.2	Le déontique	27
5.2.1.3	L'épistémique	27
5.2.2	Les modalités affectives et appréciatives	27
6	La modalité et la subjectivité	28
	<b>Chapitre III : Présentation du corpus</b>	30
1	Aperçu sur le président	31
2	La présentation du corpus	31
3	La méthodologie de travail	32
	<b>Chapitre XI : L'analyse du corpus</b>	34
1	Les déictiques	35
2	Les subjectivèmes	40
3	Les modalités d'énonciation	48
4	Les modalités d'énoncé	51
	<b>Conclusion</b>	58
	<b>Références bibliographiques</b>	60
	<b>Annexes</b>	

# INTRODUCTION

## Introduction

---

Dans les pratiques langagières, le discours est une énonciation qui se réalise dans une situation de communication entre deux partenaires : un locuteur qui s'adresse à son allocataire en s'engageant dans un processus d'échange sur un sujet déterminé. Ainsi, lorsqu'il est question de discours politique, le locuteur s'intéresse le plus souvent au pouvoir de l'Etat et à l'intérêt public. Son enjeu majeur est de convaincre son public et le persuader de sa vision politique.

L'objet de l'analyse énonciative porte, entre autre, sur l'inscription du locuteur dans son énoncé, c'est-à-dire, sur les expressions marquant sa présence dans ce qu'il énonce. Nous avons choisi de travailler sur un discours de nature politique, puisque, c'est là où la présence du locuteur apparait, le mieux, à travers les décisions et les positions qui reflètent son identité en tant qu'un sujet politique.

Sachant que le langage ne saurait être réduit au rôle d'un instrument «neutre», destiné seulement à transmettre des informations, mais il est aussi considéré comme une activité entre deux protagonistes : énonciateur et allocataire, activité à travers laquelle l'énonciateur se situe par rapport à son allocataire, à son énonciation elle-même, à son énoncé. Cette activité fait apparaître des traces dans son énoncé, traces que nous proposons d'analyser et d'étudier, à travers des discours politiques oraux.

Dans notre travail, nous nous basons sur l'approche énonciative pour étudier l'inscription de l'énonciateur dans sa parole. La question qui s'impose dans notre travail est la suivante : Quels sont les moyens linguistiques qui montrent l'implication du locuteur dans son discours ?

Nous essayerons de répondre à cette question, en émettant les hypothèses suivantes :

- Les pronoms de la première personne « je » et « nous » permettraient au locuteur d'être impliqué dans son discours.
- L'inscription du locuteur dans son discours se traduirait aussi à travers l'utilisation de certains lexèmes : les déictiques, les subjectivèmes et les modalités.

Notre travail consistera à faire ressortir de notre corpus ces unités linguistiques qui marquent la présence du locuteur dans son discours et/ ou à travers lesquelles il implique aussi son interlocuteur. Ces unités se subdivisent en deux catégories :

- Les unités grammaticales qui présentent un inventaire limité.
- Les morphèmes lexicales dont l'inventaire est illimité.

## Introduction

---

Notre corpus est constitué de trois discours prononcés par le président de la république française François Hollande dans diverses occasions. Ces allocutions sont sélectionnées à partir du site internet de la présidence : [www.elysee.fr](http://www.elysee.fr). Le choix du président français s'explique par notre souci de travailler sur un corpus exprimé par un natif en langue française (et donc sans recourir à la traduction).

Le premier discours a été prononcé à l'occasion du premier meeting de la campagne électorale, le 04/01/2012 à Mérignac. Le deuxième discours a été exprimé le 21/01/2015 à l'Université de la Sorbonne. L'occasion était pour le président de la république française de présenter ses vœux au monde éducatif pour l'année 2015. Le troisième discours a eu lieu à l'occasion de l'ouverture du XVème sommet de la francophonie, à Dakar, le 29/11/2014. Ce qui a motivé le choix de ces discours, c'est principalement, l'importance des thèmes abordés dans les trois discours : la jeunesse, la justice, la francophonie, l'éducation.

Nous avons intitulé notre travail : « Etude des marques de la subjectivité dans le discours politique de François Hollande ».

Notre étude s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours. Il s'agit de repérer les marques de subjectivité contenues dans les discours du président. Pour effectuer notre étude, nous avons choisi la méthode analytique permettant de vérifier les hypothèses émises et répondre à la question posée.

Notre objectif à travers cette étude est de :

- ❖ Dégager les marques énonciatives par lesquels le locuteur imprime sa présence dans son discours et voir aussi si ses marques reflètent la pensée et l'affectivité du locuteur.
- ❖ analyser les expressions de subjectivité impliquées dans les discours.
- ❖ déterminer le degré d'implication du locuteur dans son énoncé.

En s'appuyant sur l'aspect énonciatif, nous cherchons à préciser l'attitude du locuteur dans sa relation avec son interlocuteur, et par rapport à son énoncé.

Notre travail se subdivise en deux parties : une partie théorique dans laquelle nous présentons les concepts de base sur lesquels s'appuie notre travail. Cette partie comporte deux chapitres. Nous consacrons le premier à la définition du discours politique et de l'énonciation. Nous aborderons par la même occasion les caractéristiques, les contraintes du discours politique et les stratégies discursives.

## Introduction

---

Aussi, l'énonciation, l'énoncé et les types d'énonciation. Dans le second, nous nous intéresserons aux marques de l'énonciation et de la subjectivité dans le discours.

La partie pratique de notre travail, nous la réserverons au repérage des marques de subjectivité dans notre corpus. Ces marques seront ensuite analysées et interprétées.

## **Chapitre I**

# **LE DISCOURS POLITIQUE ET L'ENONCIATION**

# Chapitre 1 : Le discours politique et l'énonciation

---

## 1-Définition du discours :

Selon E. BENVENISTE, le discours dans sa plus large extension est : « *Toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière* »<sup>1</sup>.

Dans le dictionnaire des sciences du langage, le discours est définie comme : « *la mise en œuvre effective par le locuteur d'un ensemble de signes socialement institués mis à sa disposition pour l'expression de sa pensée* »<sup>2</sup>.

Le discours est donc un développement verbal exposé devant un public afin de communiquer des idées sur un sujet précis. Il s'agit aussi d'une suite d'énoncés produite par un énonciateur dans une situation particulière pour faire aboutir une intention. Le sujet parlant exprime sa pensée à travers les différents aspects de la langue. Il vise par cette production linguistique à agir sur son interlocuteur.

Tout acte d'interaction nécessite un recours à un contexte d'échange particulier. Avant de présenter le genre du discours dont il sera question dans notre travail, nous commençons tout d'abord, par la définition de la situation de communication.

## 2-Définition de la situation de communication :

D'après P.CHARAUDEAU, la situation de communication est : « *le cadre de référence auquel se rattachent les individus d'une communauté sociale lorsqu'ils entrent en communication* »<sup>3</sup>.

Elle correspond de ce fait aux circonstances dans lesquels le locuteur échange et partage du sens avec l'interlocuteur à qui il s'adresse à propos d'un thème donné.

Le même auteur la considère aussi comme « *une scène de théâtre, avec ses contraintes d'espace, de temps, de relation, de parole sur laquelle se joue la pièce des échanges sociaux et ce qui en constitue leur valeur symbolique* »<sup>4</sup>.

La situation de communication comprend différents éléments tels que le message ou l'énoncé transmis, les participants à l'échange, le moment et le lieu de l'acte d'énonciation. Il

---

<sup>1</sup> Emil BENVENISTE, *Problème de linguistique générale*, Paris : Gallimard, 1966, p 242.

<sup>2</sup> Franck NEVEU, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris : Armand Colin, 2011, p 127.

<sup>3</sup> Patrick CHARAUDEAU, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles : De Boeck, 2005, p 52.

<sup>4</sup> *Ibid.*

# Chapitre 1 : Le discours politique et l'énonciation

---

est important de prendre en compte toutes ces composantes pour déterminer le sens du message.

Les partenaires qui s'engagent dans une interaction sont liés par un contrat de communication. Il s'agit d'une convention mutuelle de l'ensemble des éléments du cadre d'échange dans lequel ils sont impliqués.

Selon P. CHARAUDEAU toujours, la situation d'échange a des caractéristiques discursives. Il s'agit des données internes qui déterminent les rôles langagiers des actants et se répartissent sur trois espaces de comportements langagiers<sup>5</sup>.

- ✓ L'espace de locution : est défini comme un espace dans lequel le locuteur montre d'abord sa capacité et son droit à prendre la parole en tant que sujet communicant et connaître le partenaire concerné par cette locution.
- ✓ L'espace de relation : est l'espace qui détermine la nature du rapport que le locuteur entretient avec l'interlocuteur dans le processus d'échange. En effet, cette relation reflète l'attitude énonciative du locuteur envers son destinataire.
- ✓ L'espace de thématization : c'est-à-dire l'espace dans lequel sont abordés les thèmes de l'échange. le locuteur les traite en suivant une présentation discursive précise.

Ainsi, tout type de discours est distinct par le sujet traité, le public qui le reçoit et l'occasion à partir de laquelle il est produit. Dans notre travail, il sera question du discours politique qui est lié au pouvoir et adressé à la masse populaire.

### 3-Définition du discours politique :

Après avoir défini la situation de communication qui entoure la production du discours, nous passons à la définition du discours politique : « *Dans un sens restreint, le discours politique est une forme de la discursivité par laquelle un locuteur (individuel ou collectif) poursuit l'obtention du pouvoir* »<sup>6</sup>.

Giglione souligne que le discours politique est un : « *discours d'influence produit dans un monde social dont et le but est d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire* »<sup>7</sup>.

---

<sup>5</sup>Patrick CHARAUDEAU, op. cit. p 54.

<sup>6</sup> *Le discours politique*, Analyse-du-discours.com, (en ligne), <http://www.analyse-du-discours.com/discours-politique>. Consulté le 18/02/2017.

<sup>7</sup> Ibid.

# Chapitre 1 : Le discours politique et l'énonciation

---

L'enjeu principal de ce discours d'après ces deux définitions est le pouvoir. Le locuteur vise donc à l'obtenir et à le maintenir pour l'exercer après. Il s'agit d'un discours dont le locuteur sert à échanger ses idées et sa pensée politique avec l'interlocuteur et à organiser la réalité sociale.

Par ce genre discursif qui se présente dans l'univers social, le locuteur cherche principalement à influencer l'opinion et le savoir de l'auditoire, en le persuadant de son point de vue personnel.

## **4-Les caractéristiques du discours politique :**

Ce discours se distingue des autres genres discursifs du fait qu'il est théâtral et mythique.<sup>8</sup>

➤ Il est théâtral : autrement dit, le sujet politique prépare son discours en le présentant dans l'aspect d'un spectacle avec l'ensemble des dispositions de la mise en scène (jeu, décor, éclairage ...etc.). Les éléments de ce spectacle, le lieu choisi ainsi que l'image de soi que l'homme politique donne de lui-même ont pour but d'attirer et d'influencer l'auditoire.

➤ Il est mythique : dans la mesure où le sujet politique choisit la mise en scène pour travestir l'interlocuteur du réel à un monde imaginaire. Ce qui permet de le séduire et d'obtenir son adhésion.

## **5-Les contraintes du discours politique :**

Le discours politique est destiné principalement pour persuader l'auditoire. Pour ce faire, Patrick CHARAUDEAU montre dans un article intitulé « Le discours politique ou le pouvoir du langage » qu'il faut tenir compte de trois types de contraintes : contraintes de simplicité, contraintes de crédibilité, et contraintes de dramatisation<sup>9</sup>.

**5-1-La simplicité :** « *Des contraintes de simplicité, car s'adresser aux masses, c'est s'adresser à un ensemble d'individus hétérogènes et disparates du point de vue de leur niveau d'instruction, de leur possibilité de s'informer, de leur capacité à raisonner ...* »<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> *Le discours politique*, op.cit.

<sup>9</sup> Patrick CHARAUDEAU, *Le discours politique ou le pouvoir du langage*, centre d'analyse du discours, Université de Paris 13, (en ligne), <http://www.youscribe.com/.../le-discours-politique-ou-le-pouvoir-du-langage> .Consulté le 26/02/2017.

<sup>10</sup> Ibid.

# Chapitre 1 : Le discours politique et l'énonciation

---

Le sujet politique s'adresse généralement à un public de simple niveau éducatif et qu'il peut s'informer différemment. Il doit donc simplifier ses idées et son raisonnement pour faciliter la compréhension à un grand nombre.

**5-2- La crédibilité :** « *Des contraintes de crédibilité qui conduisent le sujet politique à se fabriquer une image de soi, un ethos, qui doit servir de support d'identification pour l'auditoire : ethos de lucidité ; ethos d'engagement en exprimant sa volonté d'agir ; ethos d'autorité ...* »<sup>11</sup>.

Dans cette contrainte, le sujet politique doit montrer une image crédible pour permettre à l'audience de l'identifier en tant que porte-parole. Il doit donc présenter diverses qualités tels que : la lucidité, l'engagement, et l'autorité pour agir sur son interlocuteur.

**5-3-La dramatisation :** « *Des contraintes de dramatisation qui conduisent le sujet politique à animer la scène de la vie politique en employant des mots et des arguments qui fassent mouche, c'est-à-dire touchent l'émotion du public ...* »<sup>12</sup>.

Le sujet politique doit animer le spectacle par des arguments et des expressions persuasives dans le but de provoquer l'émotion de son interlocuteur, le faire ressentir des sentiments et d'obtenir son adhésion.

## **6-Stratégies discursives :**

En situation de communication, le locuteur utilise différentes stratégies pour convaincre et séduire l'auditoire. Selon P. CHARAUDEAU, l'espace de choix du locuteur est un espace où se déploient trois types de stratégies : stratégies de légitimation, stratégies de crédibilité et stratégies de captation<sup>13</sup>.

**6-1-Stratégies de légitimation :** Ces stratégies déterminent l'autorité du locuteur qui vise à légitimer son discours et montrer son droit à la parole. Elles permettent aussi au sujet parlant d'imposer sa personnalité et de prendre des décisions compte tenu du pouvoir dont il dispose.

**6-2-Stratégies de crédibilité :** elles consistent à déterminer la position de vérité du locuteur qui sert à construire une bonne image pour être digne de véracité auprès de son interlocuteur. Il s'appuie, pour ce faire, sur des arguments de vérité basés sur la raison et la logique pour donner au discours une fiabilité. Les modalisateurs exprimant la certitude tels que : assurément, certainement, sont parmi les moyens d'exprimer ces stratégies.

---

<sup>11</sup> Patrick CHARAUDEAU, op. cit.

<sup>12</sup> Ibid.

<sup>13</sup> *Stratégies discursives*, Analyse-du-discours.com, (en ligne), <http://www.analyse-du-discours.com/stratégies-discursives>. Consulté le 17/03/2017.

## Chapitre 1 : Le discours politique et l'énonciation

---

**6-3-Stratégies de captation :** P. CHARAUDEAU souligne que : « *ces stratégies consistent en des opérations de charme destinées à obtenir l'adhésion de l'allocutaire en créant chez lui l'illusion d'être partie prenante d'une cause ou d'un groupe* »<sup>14</sup>.

Elles visent donc à influencer l'interlocuteur par la persuasion affective pour l'intégrer dans l'univers de discours du locuteur en faisant recours au rêve et à la fiction.

### **7-Typologie de discours politique :**

En s'appuyant sur la rhétorique d'Aristote, Emmanuelle TABET distingue trois genres : le genre judiciaire, le genre délibératif et le genre épideictique<sup>15</sup>.

**7-1-Le genre judiciaire :** c'est un discours destiné à convaincre l'auditoire au tribunal, dont la fonction est d'accuser ou de défendre en mettant en œuvre les valeurs éthiques du juste et de l'injuste ainsi que celles du vrai et de faux. De plus, ce discours renvoie essentiellement au passé, car il porte sur des faits achevés qu'on vise donc à les juger

**7-2-Le genre délibératif :** Ce discours s'adresse à une assemblée publique dont la fonction est de persuader ou dissuader mais aussi de conseiller ou de déconseiller. Il s'agit d'exposer des arguments pour accéder à une décision. le locuteur vise donc, à imposer son avis et d'amener son public à penser.

**7-3-Le genre épideictique (ou démonstratif) :** Le genre épideictique est destiné à louer ou à blâmer une personne ou une idée. Il a pour but d'évaluer des événements présents. Les critères de base sont ceux du beau et du laid. Le genre épideictique a donc trait à l'admirable et à l'exécration. Ce discours a pour objet aussi de plaire et d'instruire l'auditoire.

Le discours est considéré comme une forme de communication orale ou écrite que le locuteur produit pour échanger des idées avec l'interlocuteur à qui il s'adresse dans une situation particulière. Il se distingue donc de la communication conçue comme un processus interactif, un échange entre deux ou plusieurs personnes : un émetteur qui vise essentiellement à partager ses connaissances et ses intentions avec le récepteur. Cela montre que communication comme un processus englobe le discours comme un moyen de communication.

---

<sup>14</sup> *Stratégies discursives*, op.cit.

<sup>15</sup> Emmanuelle TABET, *Convaincre, persuader, délibérer*, Paris : PUF, 2011, p 9.

# Chapitre 1 : Le discours politique et l'énonciation

---

Puisque notre travail se focalise sur l'analyse d'un discours de nature politique. Il nous semble important donc de définir la communication politique.

## **8-Communication politique :**

Elle peut se définir comme l'ensemble des stratégies et des moyens de communication utilisés par les sujets politiques pour présenter leur projets politiques et d'accéder au pouvoir. Il s'agit d'un échange spécifique aux actions politiques dont l'enjeu est la gestion de l'Etat et l'adhérence de l'opinion politique.

Pour Dominique WOLTON, la communication politique est : *« l'espace où s'échangent les discours contradictoires des trois acteurs qui ont la légitimité à s'exprimer publiquement sur la politique et qui sont : les hommes politiques, les journalistes et l'opinion publique à travers les sondages »*<sup>16</sup>.

Cette définition indique qu'il s'agit d'une interaction de discours des différents acteurs de l'espace public. Ces discours qui ont pour objet la politique sont : le discours journalistique et le discours politique.

Le sujet politique vise à véhiculer un message par de multiples moyens tels que les médias : la télévision, la radio, la presse écrite et l'internet. Ces moyens jouent un rôle important dans l'information des citoyens et de la construction de l'opinion publique. En démocratie, ces médias constituent un lien de contact entre l'homme politique et le citoyen. Ils permettent donc au sujet de communiquer avec le peuple.

Le discours politique comme une forme de communication comprend ce qui est dit et le fait de le dire, Autrement dit un énoncé et une énonciation.

## **9-Définition de l'énonciation :**

Selon E. BENVENISTE : *« l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation »*<sup>17</sup>.

L'énonciation désigne toute production linguistique, c'est-à-dire, le fait d'utiliser la langue suivant ses conditions particulières, Le locuteur produit un discours qui est le résultat de cet acte.

---

<sup>16</sup> Dominique WOLTON, *Communication politique*-Institut des sciences de la communication du CNRS, structure traverse et interdisciplinaire, 2007. [www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article61](http://www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article61). Consulté le 21/03/2017.

<sup>17</sup> Emil BENVENISTE, *Problème de linguistique générale*, TOM 2, Paris : Gallimard, 1974, p 80.

## Chapitre 1 : Le discours politique et l'énonciation

---

D. MAINGUENEAU de sa part la définit comme : « *l'acte individuel d'utilisation de la langue pour l'opposé à l'énoncé, objet linguistique résultant de cette utilisation* »<sup>18</sup>.

J. DUBOIS quant à lui, précise que : « *l'énonciation est présentée soit comme le surgissement du sujet dans l'énoncé, soit comme la relation que le locuteur entretient par le texte avec l'interlocuteur, ou comme l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé* »<sup>19</sup>.

Partant de là, on considère dans l'énonciation l'inscription du locuteur dans son énoncé, son attitude énonciative dans sa relation avec l'allocataire et par rapport à l'énoncé, à travers les expressions exprimant son affectivité et son jugement de valeur.

Tout acte d'énonciation se réalise dans une situation de communication qui comprend : les participants à l'échange, le référent et le cadre spatio-temporel (le lieu et le moment de l'énonciation).

En s'appropriant la langue, le locuteur laisse ses traces propres dans l'énoncé. La langue va donc appartenir par un usage typiquement personnel. Ces indices mobilisés par le locuteur renvoient à une réalité extralinguistique dont leur sens ne peut être déterminé que dans l'énonciation. Il s'agit par exemple des traces de personne, de temps et d'espace.

### **10-L'énoncé comme résultat de l'énonciation :**

L'énoncé s'oppose à l'énonciation comme un produit de l'acte de production. En d'autres termes l'énoncé est le dit, tandis que l'énonciation est le dire.

Pour L. GUESPIN, l'énoncé est « *la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication* »<sup>20</sup>.

Dans le dictionnaire des sciences du langage, l'énoncé est décrit comme : « *un fragment d'expérience linguistiquement structuré, actualisé dans une situation d'énonciation, et constituant une réalisation individuelle d'un système d'expression commun à tous les locuteurs d'une même langue* »<sup>21</sup>.

L'énoncé renvoie donc au contenu de la production langagière, Autrement dit au propos prononcé par un locuteur s'adressant à un destinataire dans une situation d'énonciation

---

<sup>18</sup> Dominique MAINGUENEAU, *l'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette, 1994, p 9.

<sup>19</sup> Dominique MAINGUENEAU, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris : Hachette, 1976, p 99.

<sup>20</sup> Ibid. p 11.

<sup>21</sup> Franck NEVEU, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris : Armand Colin, 2011, p 143.

# Chapitre 1 : Le discours politique et l'énonciation

---

particulière qui englobe les actants de la communication et le contexte spatio-temporel de production. Le sens véhiculé par l'énoncé se détermine en fonction d'un cadre énonciatif.

L'énoncé comprend deux composants, le dictum et le modus. Le dictum renvoie au contenu sémantique de l'énoncé, tandis que le modus dénote l'attitude du sujet qui se manifeste à travers des termes exprimant ses émotions et ses jugements, c'est-à-dire, les traces qui montrent la présence de l'énonciateur dans son énoncé.

Dominique MAINGUENEAU propose une distinction entre énoncé – type et énoncé – occurrence<sup>22</sup>. Nous comprenons par là que les différentes réalisations du même énoncé, du même type sont considérées comme des occurrences, dont chaque énoncé est prononcé par plusieurs locuteurs dans des situations distinctes.

## 11-Les types d'énonciation :

La linguistique de l'énonciation distingue deux types d'énonciation : énonciation étendue et énonciation restreinte.

### 11-1-L'énonciation étendue :

Dans cette approche, la linguistique de l'énonciation s'occupe de la description des rapports qui s'instaurent entre l'énoncé et les différents éléments du cadre énonciatif tels que : les actants de l'énonciation et la situation de communication.

*« Conçue extensivement, la linguistique de l'énonciation a pour but de décrire les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif, à savoir :*

- *Les protagonistes du discours (émetteur et destinataire(s)) ;*
- *La situation de communication :*
  - *Circonstances spatio- temporelles ;*
  - *Conditions générales de la production / réception du message : nature du canal, contexte socio – historique, contraintes de l'univers de discours »<sup>23</sup>.*

---

<sup>22</sup> Dominique MAINGUENEAU, op. cit. p10.

<sup>23</sup> Catherine KERBRAT- ORECCHIONI, *l'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin, 1999, p 34.

### 11-2-L'énonciation restreinte :

La conception « restreinte » de l'énonciation est centrée sur un seul élément constitutif du cadre énonciatif, à savoir le locuteur. Il s'agit de repérer les marques qui indiquent son implication dans l'énoncé. C. K. ORECCHIONI écrit à ce propos : « *Dans cette perspective restreinte, nous considérerons comme faits énonciatifs les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence de ce qu'avec Benveniste nous appellerons « la subjectivité dans le langage ». Nous nous intéresserons donc aux seuls unités « subjectivité » (qui constituent un sous – ensemble des unités « énonciatives»<sup>24</sup>.*

Pour éclaircir cette conception, C. K. Orecchioni met l'accent sur les différents éléments linguistiques marquant la présence du locuteur dans ses actes de parole comme : les déictiques et les subjectivèmes.

---

<sup>24</sup>Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, op.cit .p 36.

## **Chapitre II**

### **LES MARQUES DE SUBJECTIVITE**

## Chapitre 2 : Les marques de subjectivité

---

### Les marques de l'énonciation :

La subjectivité du locuteur se manifeste à travers un ensemble de traces linguistiques marquant sa présence au sein de l'énoncé. Il s'agit dans ce chapitre de présenter ces traces. Dans ce sens, nous abordons les déictiques de personne, les déictiques spatio-temporels, les subjectivèmes et les modalités

#### 1-Les déictiques :

C.K ORECCHIONI définit les déictiques comme : « *Les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir :*

- *Le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé.*

- *La situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire »<sup>25</sup>.*

Nous pouvons dire à partir de cette définition que dans toute activité langagière, les déictiques sont des mots dont leur référent dépend de la situation d'énonciation dans laquelle l'énoncé est émis. Ces unités déictiques ont pour fonction de représenter la réalité extralinguistique en précisant les circonstances particulières de l'énonciation.

G. MOUNIN dans son dictionnaire définit le déictique comme : « *une classe de formes sans dénotation concrète, à référence variable qui ne peut être saisie qu'en relation étroite à la situation ; si la situation n'est pas connue, le référent ne peut être identifié : Regarde ça ! Viens ici ! Ainsi définie, la classe des déictique comprend non seulement les démonstratifs, mais aussi des pronoms comme je ou tu, des adverbes comme ici et maintenant »<sup>26</sup>.*

Les déictiques sont appelés encore embrayeurs. Ils renvoient aux indices personnels et aux indicateurs spatio-temporels.

#### 1-1-Les indices de personne :

Il s'agit de pronoms personnels, d'adjectifs et de pronoms possessifs. Ces indices dénotent les participants à l'interlocution.

---

<sup>25</sup> Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, op. cit. p 41.

<sup>26</sup> Georges MOUNIN, *Dictionnaire de la linguistique TOM1*. Paris : PUF, 1974, p 98.

## Chapitre 2 : Les marques de subjectivité

---

### 1-1-1-Les pronoms personnels :

- ✓ Je, me, moi, nous: renvoient au locuteur.
- ✓ Tu, te, toi, vous : renvoyant à l'interlocuteur.

### 1-1-2-Les adjectifs possessifs

- ✓ Mon, ma, mes, nos : renvoient au locuteur.
- ✓ Ton, ta, tes, vos : renvoyant à l'interlocuteur.

### 1-1-3-Les pronoms possessifs :

- ✓ le mien, la mienne, les miens, les miennes, le nôtre, les nôtres renvoient au locuteur.
- ✓ le tien, la tienne, les tiens les tiennes, le vôtre, les vôtres : renvoyant à l'interlocuteur.

Pour E. BENVENISTE : « *Les pronoms personnels sont le premier point d'appui pour cette mise au jour de la subjectivité dans le langage* »<sup>27</sup>.

Cela signifie que le locuteur marque sa présence par l'utilisation des pronoms personnels. Le « je » est considéré comme une marque explicite de la subjectivité.

### 1-2-Les déictiques spatiaux :

Les déictiques spatiaux renvoient au lieu où se trouve le sujet énonciateur lors de son acte d'énonciation. Il s'agit de mots dont la fonction est d'inscrire l'énoncé dans l'espace par rapport au locuteur. Ces marques sont :

**1-2-1-Les démonstratifs** : les déterminants (ce ...ci /là) et les pronoms (ça, ceci, cela, celui-ci /là) ;

**1-2-2-Les présentatifs** : (voici/voilà) ;

**1-2-3-Les éléments adverbiaux** : ce sont les adverbes et les locutions adverbiales :

- Ici / là / là-bas
- Près / loin
- En haut / en bas
- Devant / derrière
- A gauche / à droite.

---

<sup>27</sup> Emil BENVENISTE, *Problème de linguistique générale*, TOM1, Paris: Gallimard, 1966, p 262.

## Chapitre 2 : Les marques de subjectivité

---

### 1-3-Les déictiques temporels :

Le point de repère des indications temporelles est le moment de l'énonciation. Ces repères de temps indiquent le moment où le locuteur a émis son discours. Ils ont donc pour fonction de situer l'énoncé dans le temps par rapport à l'énonciateur.

Selon ORECCHIONI, la localisation temporelle en français s'effectue essentiellement grâce au double jeu de formes temporelles de la conjugaison verbale et des adverbes et locutions adverbiales<sup>28</sup> :

**1-3-1-Les formes temporelles de la conjugaison verbale** : il s'agit des trois catégories de temps : le passé, le présent et le futur. Ces formes temporelles se déterminent par rapport au moment de l'énonciation qui est le présent.

### 1-3-2-Adverbes et locutions adverbiales :

- **Simultanéité** : maintenant, en ce moment, actuellement ;
- **Antériorité** : hier, l'autre jour, récemment ;
- **Postériorité** : demain, bientôt, l'année prochaine.

### 2-La subjectivité :

La définition de la subjectivité en tant que concept général devrait renvoyer à la notion de « sujet », ayant trait à ses jugements et sentiments, se rapportant toujours au « moi », à la conscience individuelle.

Pour E. BENVENISTE : « *la subjectivité est la capacité du locuteur à se poser comme sujet* »<sup>29</sup>.

Le pronom « je » permet au locuteur de se poser comme sujet en marquant sa présence dans son énoncé par l'emploi de ce déictique.

La notion de subjectivité désigne l'insertion de l'énonciateur dans ses réalisations langagières par l'emploi des termes traduisant ses sentiments et son point de vue personnel. Elle reflète donc la personnalité du sujet énonciateur, ses émotions et sa pensée.

Pour BENVENISTE, la subjectivité et le langage sont intimement liés : « *Le langage est la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression, et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instance discrètes* »<sup>30</sup>.

---

<sup>28</sup> Catherine KERBRAT – ORECCHIONI, op. cit. p 51.

<sup>29</sup> Emil BENVENISTE, op. cit. p 259.

<sup>30</sup> Ibid. p 263.

## Chapitre 2 : Les marques de subjectivité

---

C'est donc dans l'activité langagière que le locuteur imprime sa marque par l'utilisation des éléments de la langue exprimant son jugement et son affectivité.

La subjectivité s'oppose à l'objectivité. Cette dernière est la qualité qui caractérise une personne neutre qui s'exprime d'une manière objective en éliminant ses jugements et ses préférences personnelles. Il s'agit d'une prise de distance du sujet vis-à-vis de lui-même. La personne objective est donc censée donner une représentation adéquate et exacte de la réalité.

Le discours subjectif fait apparaître les marques de subjectivité du sujet, tel que le pronom « je » et les termes exprimant son jugement personnel. Tandis que le discours objectif traduit l'impartialité et l'impersonnalité du locuteur.

### 3-Les subjectivèmes :

Le subjectivème est un terme qui désigne les unités linguistiques exprimant le jugement affectif et l'appréciation de l'énonciateur dans son énoncé. Il s'agit des mots qui indiquent le surgissement du sujet dans ce qu'il énonce.

Selon ORECCHIONI, nous distinguons quatre classes de subjectivèmes : les substantifs, les verbes, les adjectifs et les adverbes.

**3-1-Les substantifs subjectifs** : il s'agit des noms affectifs ou évaluatifs tels que : amour, prétexte, beauté, accusation...

### 3-2-Les verbes subjectifs :

La linguiste a procédé au classement suivant<sup>31</sup> :

#### 3-2-1-Les verbes occasionnellement subjectifs :

- Evaluation de type bon / mauvais :
  - Verbes de sentiment : tels que : aimer, apprécier, désirer, souhaiter, espérer, détester...etc.
  - Verbes qui dénotent un comportement verbal comme : demander, dire, parler, critiquer, ordonner...etc.
- Evaluation de type vrai/ faux/ incertain :
  - Verbes de perception tels que : sembler, paraître.
  - Verbes d'opinion comme : estimer, penser, croire, savoir, juger...etc.

---

<sup>31</sup> Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, op. cit. p 114.

## Chapitre 2 : Les marques de subjectivité

---

### 3-2-2-Les verbes intrinsèquement subjectifs :

- Evaluation de type bon / mauvais : Portant sur le procès lui – même et/ou sur l'un de ses actants.
- Evaluation de type vrai/ faux/ incertain : Verbes d'opinion et de jugement, verbes locutoires.

### 3-3-Les adverbess subjectifs :

Ils constituent une classe importante des unités subjectives de la langue tels que : peut-être, sans doute, certainement, assurément, franchement. Ces unités indiquent une implication émotionnelle du sujet dans son énoncé. Ils lui permettent d'introduire sa subjectivité et marquer sa présence.

### 3-4-Les adjectifs subjectifs :

Selon ORECCHIONI, cette classe comprend trois types d'adjectifs : affectifs, évaluatifs non axiologique, évaluatifs axiologiques.

#### 3-4-1-Les adjectifs affectifs :

*« Les adjectifs affectifs énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet »<sup>32</sup>.*

Ces adjectifs se caractérisent par leur valeur affective car ils expriment les émotions du sujet tels que : *heureux, pénible, riche, grave...etc.*

#### 3-4-2-Les adjectifs évaluatifs non axiologiques :

*« Sans énoncer de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, et dont l'utilisation se fonde à ce titre sur une double norme :*

*a)- interne à l'objet support de qualité ;*

*b)- spécifique du locuteur »<sup>33</sup>.*

Les évaluatifs non axiologique introduisent l'évaluation du sujet vis-à-vis du référent qu'il qualifie tels que : *important, possible, facile, suprême, élevé, modeste, grand, etc.*

---

<sup>32</sup> Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, op.cit. p 95.

<sup>33</sup> Ibid. pp 96-97.

## Chapitre 2 : Les marques de subjectivité

---

**3-4-3-Les adjectifs évaluatifs axiologique** : « portent sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent un jugement de valeur, positif ou négatif »<sup>34</sup>.

Les évaluatifs axiologiques reflètent la pensée et le jugement personnel du sujet tels que : fort, bon, juste, utile, etc.

### 4-Les modalités :

Pour BALLY, la modalité est : « La forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif, ou d'une volonté d'un sujet parlant énoncé à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit »<sup>35</sup>.

Les modalités déterminent l'attitude du sujet énonciateur par rapport à son énoncé (modalité d'énoncé), et par rapport à sa relation avec son interlocuteur (modalité d'énonciation).

La modalité est donc le résultat du processus de modalisation. C'est l'un des lieux de l'inscription du sujet dans l'énoncé. Autrement dit, un moyen linguistique de la subjectivation. De ce fait, les modalités constituent un moyen de l'instauration de la subjectivité dans l'énoncé. Il s'agit de formes linguistiques reflétant l'attitude du sujet par rapport à ce qu'il énonce.

Toute phrase comprend d'ailleurs, deux composants : le dictum, un contenu représenté et le modus, qui indique la position du sujet par rapport à ce qu'il exprime<sup>36</sup>.

Les deux termes renvoient respectivement à ce qui est dit et la manière de le dire. De ce fait, il convient de distinguer entre le sens de l'énoncé (le contenu représentatif), et l'attitude que le locuteur marque par rapport au contenu exprimé.

La modalisation désigne : « les marques témoignant du degré d'adhésion du locuteur à son énoncé ; c'est à travers ces indices, appelés modalisateurs que le locuteur modifie ou nuance la relation qu'il entretient avec ce qu'il dit »<sup>37</sup>.

Elle se définit comme un ensemble de procédés permettant au sujet parlant de prendre position et d'exprimer son avis par rapport à ce qu'il dit. Il s'agit de verbes modaux (pouvoir,

---

<sup>34</sup>Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, op.cit. p 102.

<sup>35</sup>Georges – Elia SARFATI, *Éléments d'analyse du discours*, Paris: Armand Colin, 2005, p 23.

<sup>36</sup> Safinaz BÜYÜKGÜZEL, *Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur*, Synergies Turquie n 4 Université Hacettepe (Ankara) – 2011. p 132. (en ligne), <https://gerflint.fr/Base/Turquie4/buyukguzel.pdf> Consulté le 20/03/2017.

<sup>37</sup> Emmanuelle TABET, *Convaincre, persuader, délibérer*, Paris: PUF, 2011, p 48.

## Chapitre 2 : Les marques de subjectivité

---

devoir, vouloir), d'adverbes et locutions adverbiales traduisant la certitude ou l'incertitude du locuteur tels que, assurément, peut-être, bien sûr et d'adjectifs évaluatifs ou affectifs.

La modalisation est l'acte qui consiste à introduire dans l'énoncé une part de subjectivité. Ainsi, l'attitude du sujet se traduit à travers des éléments linguistiques qu'on appelle modalisateurs.

*« Nous réservons quant à nous le terme de « modalisateurs » aux seuls procédés signifiants qui signalent le degré d'adhésion (forte ou mitigée / incertitude / rejet) du sujet d'énonciation aux contenus énoncés »<sup>38</sup>.*

Les modalisateurs sont des marqueurs qui expriment l'attitude du sujet par rapport à son énoncé et à son interlocuteur. Ils indiquent le degré d'engagement de l'énonciateur dans ce qu'il énonce.

### 5-Les types de modalité :

**5-1-La modalité d'énonciation :** correspond aux types de phrases qui déterminent l'attitude énonciative du sujet énonciateur dans sa relation avec l'interlocuteur. Les modalités d'énonciation sont destinées essentiellement pour changer le comportement de l'interlocuteur et l'amener à y adhérer.

Dominique MAINGUENEAU déclare que *« la modalité d'énonciation correspond à une relation interpersonnelle, sociale, exige donc une relation entre des protagonistes dans la communication. Une phrase ne peut recevoir qu'une seule modalité d'énonciation, obligatoire, qui peut être déclarative, interrogative, impérative, exclamative et spécifie le type de communication entre le locuteur et le (s) auditeur (s) »<sup>39</sup>.*

Les modalités d'énonciation précisent la nature de la relation que le sujet entretient avec son interlocuteur dans l'échange. Il existe trois formes des modalités d'énonciation : les modalités assertives, interrogatives et injonctives :

**5-1-1-L'assertion :** engage le locuteur dans une certitude et amène corrélativement l'interlocuteur à y adhérer. Le type assertif ou déclaratif sert à dire et /ou affirmer un fait et contient de multiples moyens pour l'expression.

---

<sup>38</sup> Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, op. cit. pp 132-133.

<sup>39</sup> Dominique MAINGUENEAU, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris: Hachette, 1976, p 111.

## Chapitre 2 : Les marques de subjectivité

---

**5-1-2-L'interrogation** : Par l'interrogation, le locuteur exprime une demande ou une question qui appelle généralement une réponse.

**5-1-3-L'injonction** : L'injonction sert à influencer l'interlocuteur, ce qui entraîne une réaction de sa part. Selon la situation, la phrase injonctive exprime : un ordre, un conseil ou une demande.

### **5-2-Les modalités d'énoncé :**

Les modalités d'énoncé renvoient au contenu de l'énoncé en marquant l'attitude du locuteur par rapport à ce qu'il énonce. Ainsi, le locuteur peut exprimer son appréciation dans l'énoncé par l'expression d'une affectivité ou une évaluation sur la vérité, la qualité, donc un sentiment ou un jugement.

Pour MAINGUENEAU : « *les modalités d'énoncé ne portent pas sur la relation locuteur/allocutaire, mais caractérisent la manière dont le locuteur situe l'énoncé par rapport à la vérité, la fausseté, la probabilité, la certitude, le vraisemblable, etc. (modalités logiques), ou par rapport à des jugements appréciatifs, (l'heureux, le triste, l'utile, etc. (modalités appréciatives) »<sup>40</sup>.*

Les modalités d'énoncé englobent alors les modalités logiques et les modalités appréciatives ou évaluatives.

### **5-2-1-Les modalités logiques :**

**5-2-1-1-L'aléthique** : C'est une proposition qui concerne la vérité, la possibilité, la nécessité et leurs contraires par l'emploi des éléments linguistiques tels que : il est nécessaire, il est possible, sans doute, nécessairement, probablement, pouvoir, devoir, falloir...

**5-2-1-2-Le déontique** : C'est une modalité qui relève de l'obligation, de l'interdiction et de la permission en se servant des outils linguistiques tels que : il faut que, devoir, obligatoirement, nécessairement, (il est) obligatoire, nécessaire, interdit, permis...

**5-2-1-3-L'épistémique** : C'est la modalité qui permet au locuteur d'exprimer son degré de certitude sur ce qu'il affirme (savoir, connaissance et croyance). Elle se traduit par divers éléments linguistiques comme : il est certain que, nous savons que, sûrement, certainement, sans aucun doute...

---

<sup>40</sup> Dominique MAINGUENEAU, op.cit. p 112.

## Chapitre 2 : Les marques de subjectivité

---

### 5-2-2-Les modalités affectives et appréciatives :

ORECCHIONI ajoute aux modalités logiques, les modalités affectives et les appréciatives dites aussi évaluatives :

#### ➤ Les modalités affectives :

La subjectivité affective s'inscrit dans la parole par l'emploi des termes exprimant les sentiments et les affects de l'énonciateur. « *Cette pénible affaire, cette triste réalité, la pauvre femme : autant d'expressions qui sont à considérer comme subjectives dans la mesure où elles indiquent que le sujet d'énonciation se trouve émotionnellement impliqué dans le contenu de son énoncé* »<sup>41</sup>.

#### ➤ Les modalités appréciatives :

Les axiologiques : il s'agit des termes exprimant les jugements de valeur et l'évaluation du locuteur : appréciation en terme de bon/mauvais (péjoratif ou mélioratif).

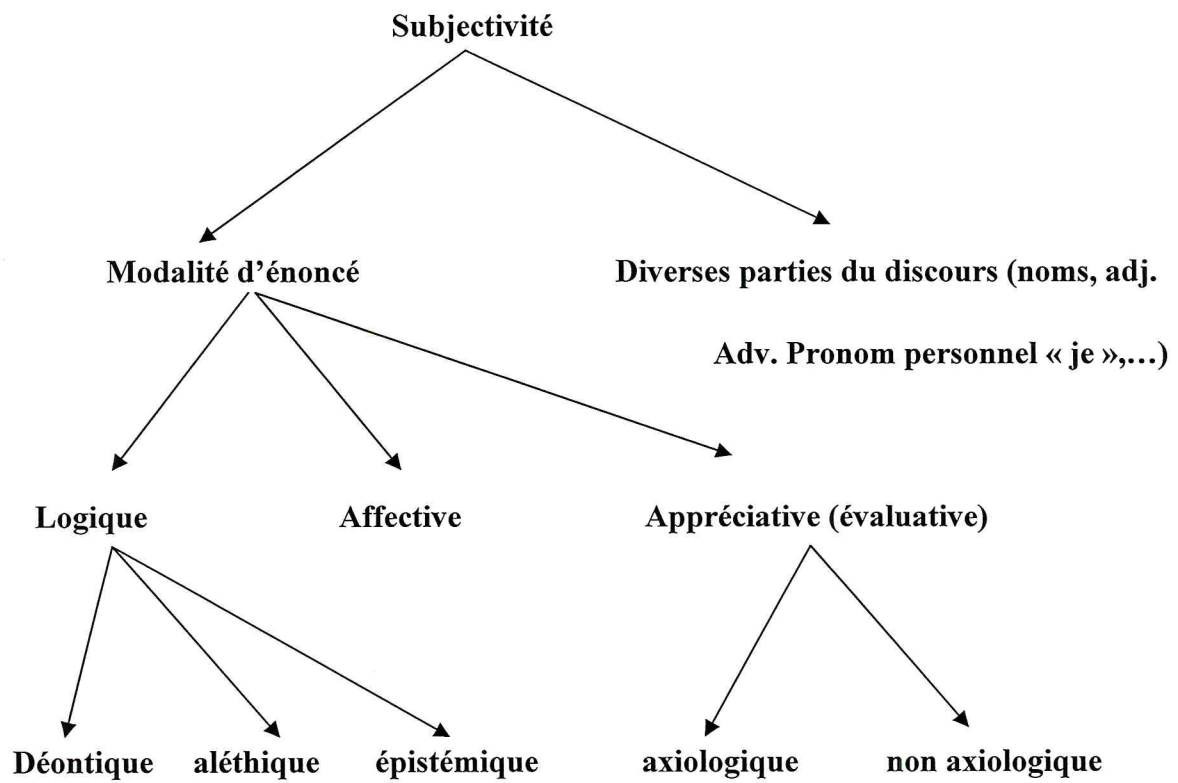
### 6-La modalité et la subjectivité :

L'engagement subjectif du sujet énonciateur se réalise par les modalités et les diverses parties de discours : les adjectifs, les adverbes et les pronoms personnel. C'est donc dans le langage que le sujet imprime sa marque dans son énoncé.

Pour récapituler, nous faisons notre le schéma de Safinaz BUYUKGUZEL, dans lequel sont résumées les marques de subjectivité dans le discours. (Cf., schéma ci-contre).

---

<sup>41</sup> Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, op. cit. p 140.



*Schéma présentatif de la relation entre subjectivité et modalité.*<sup>42</sup>

---

<sup>42</sup> Safinaz BÜYÜKGÜZEL, op. cit. p 140.

## **Chapitre III**

### **PRESENTATION DU CORPUS**

## Chapitre 3 : Présentation du corpus

---

Dans ce chapitre, nous présentons notre corpus constitué de trois allocutions prononcées par le président de la république française François Hollande. Nous présentons également notre méthodologie de travail. Mais nous commençons d'abord par un bref aperçu historique sur le président français.

### 1-Aperçu sur le président

François HOLLANDE est né le 12 août 1954 à Rouen. Son père était médecin et sa mère assistante sociale. Il est père de quatre enfants. Après l'obtention de baccalauréat en 1972, il a suivi ses études universitaires de droit à Paris et à l'Institut d'études politiques de Paris. En 1980 Hollande est diplômée de l'école des Hautes études commerciales (HEC), promotion Voltaire. Il a poursuivi également une formation à l'école nationale d'administration (ENA). Après ce parcours éducatif, il est devenu un spécialiste de l'économie et avocat. En 1988, il est devenu professeur d'économie à l'institut d'études politiques de Paris.

En 1979, François Hollande adhère au Parti socialiste. En 1980, il devient auditeur à la Cour des comptes. En 1981, il est chargé de mission à l'Élysée à la suite de l'élection de François MITTERRAND à la présidence de la république. En 1984, il devient conseiller référendaire à la Cour des comptes. Il est devenu le maire de la ville de Tulle en 2001 à 2008. En novembre 1994, il devient secrétaire national du Parti socialiste en s'intéressant aux questions économiques. En 1995, il est nommé porte - parole du Parti socialiste par Lionel JOSPIN. En 1997, après la victoire de la gauche plurielle, François Hollande devient premier secrétaire du parti socialiste de 1997 à 2008 puis président du conseil général de la Corrèze de 2008 à 2012. Il quitte la direction du parti pour préparer à l'élection présidentielle de 2012.

En mai 2012, il est devenu un président de la république. François Hollande a obtenu le plus grand nombre de voix au premier tour pour un candidat socialiste depuis 1988. Il a vaincu le candidat de droite N. Sarkozy le 06/05/2012 au second tour.

### 2-La présentation du corpus

Le corpus sur lequel nous avons travaillé est constitué de trois discours du président français, François Hollande, sélectionnés du site internet de la présidence de la république française : <http://www.elysee.fr>.

**Le discours 01** : est une allocution prononcée à l'occasion du premier meeting de la campagne électorale, le 04/01/2012 à Mérignac. Le thème général de ce discours est : « *Je dois être le candidat d'une espérance, d'un projet, d'une ambition* ».

## Chapitre 3 : Présentation du corpus

---

Dans ce discours F. Hollande, en s'adressant au peuple français, a évoqué plusieurs thèmes, tels que la jeunesse et la justice sociale. Il a présenté son projet politique en trois grands axes :

- Le redressement, la justice et l'espérance.
- La nécessité du changement pour la France et pour la jeunesse.
- Appel aux français d'avoir confiance dans la république et de redresser le pays.

**Le discours 02** : est une intervention prononcée le 21/01/2015 devant un public universitaire à la Sorbonne. F. Hollande, alors président de la république, a présenté ses vœux au monde éducatif pour l'année 2015. Les principaux thèmes abordés dans ce discours sont :

- L'importance de la recherche dans le système d'éducation et d'enseignement supérieur.
- L'apport des nouvelles technologies, en particulier le numérique pour l'éducation.
- Le rôle de l'école dans la formation à la citoyenneté et la transmission des valeurs et des savoirs.

**Le discours 03** : Allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture du XV<sup>ème</sup> sommet de la francophonie à Dakar, le 29/11/2014. Ce discours est adressé aux chefs d'Etats et de gouvernements et à l'ensemble des francophones. Dans ce discours, le président de la république française a abordé les thèmes suivants :

- Le président félicite les francophones pour l'organisation internationale du sommet de la francophonie.
- La défense de la langue française.
- Le statut de la langue française dans l'espace francophone.
- Appel aux étudiants d'être éduqués et d'être formés en français.

### 3-La méthodologie de travail

Dans notre analyse, nous avons procédé au repérage des éléments linguistiques qui marquent la présence du locuteur dans son énoncé. Le locuteur utilise la langue pour son compte pour s'exprimer, pour communiquer ou pour influencer tel ou tel interlocuteur. Pour cela, il se sert de plusieurs stratégies relevant de différents outils linguistiques qui illustrent son attitude envers son interlocuteur et envers son énoncé.

## Chapitre 3 : Présentation du corpus

---

Des outils que les spécialistes en sciences du langage qualifient de marques de subjectivité dans le discours. Lesquelles marques sont exprimées par :

- Les déictiques
- Les subjectivèmes
- Les modalités d'énonciation
- Les modalités d'énoncé.

## **Chapitre IV**

# **ANALYSE DU CORPUS**

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

Il s'agit dans ce chapitre de repérer les marques de subjectivité contenues dans notre corpus et d'interpréter les résultats. Ces marques, nous l'avons soulignées plus haut, se subdivisent en deux catégories : les unités grammaticales et les unités lexicales.

**1. Les unités grammaticales** qui présentent un inventaire limité consistent en les déictiques. Elles se subdivisent, elles aussi, en deux catégories :

**1.1. Les indices de personne** : ces derniers se subdivisent aussi en deux catégories :

**1.1.1. Les indices de personnes renvoyant au locuteur** : ils englobent les pronoms personnels, les adjectifs et les pronoms possessifs.

Le pronom	Illustrations	Le discours
Je, nous, notre, Nos, me, mes, On, moi, mon, Ma,	Je mesure l'ampleur de cette responsabilité que vous m'aviez confiée. Nous avons le même objectif : le changement ! Mes chers amis. C'est notre devoir par rapport aux français.  Mon projet, je le présenterai à la fin du mois. Mais vous en connaissez les grandes lignes. Il tient en 3 mots : le redressement, la justice et l'espérance.	Le discours n°1
Nous, Je, nos, Notre, me.	Je parle aussi bien des universités que des écoles. Nous avons voulu que l'éducation nationale soit portée comme une priorité majeure. Notre ambition ne doit pas être relative.	Le discours n°2
Nous, je, notre, Nos, moi, mon	Je veux vous féliciter pour l'organisation de ce sommet. Nous formons une communauté exceptionnelle nous les francophones. Notre langue, elle s'exprime partout, partout dans le monde.	Le discours n°3

**Tableau 1 : Les indices de personne renvoyant au locuteur**

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

**1.1.2. Les indices de personne renvoyant à l'interlocuteur.** Ils englobent, également, les pronoms personnels, les adjectifs et les pronoms possessifs.

Le pronom	Illustrations	Le discours
Vous Votre	Vous voulez gagner l'élection de 2012. Vous allez devoir faire ce qui est le devoir de tout citoyen en démocratie : parler, convaincre, emmener. Mais vous êtes venus de votre plein gré.	Le discours n°1
Vous Votre, vos	Il a pu y avoir aussi de la provocation encore, vous, personnels de l'éducation, vous enseignants. C'est votre mission, c'est votre tâche et c'est pourquoi la République a besoin de vous. Nous serons à vos côtés, nous vous épaulerons et c'est le rôle de vos ministres.	Le discours n° 2
Vous Votre	Vous avez été un exemple d'abord, d'accepter que l'alternance puisse exister dans votre pays. Vous avez de la culture et il ne suffit pas de parler français pour avoir de la culture. ...et c'est pourquoi ce centre international à Dakar porte votre nom.	Le discours n°3

**Tableau 2 : Les indices de personnes renvoyant à l'interlocuteur.**

**Commentaires :**

**Le discours n°1 :**

Le locuteur utilise le pronom personnel « je » pour parler de lui-même et présenter sa personnalité et son statut politique en tant que candidat à l'élection présidentielle. Le « je » utilisé dans ce discours réfère à la personne de François Hollande ce qui lui permet d'être impliqué au sein de son discours.

Par l'utilisation de « je », le politicien donne une image de soi, un éthos d'engagement personnel. L'utilisation du « je » se manifeste dans l'intitulé même du discours : « *Je dois être*

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

---

*le candidat d'une espérance, d'un projet, d'une ambition* ». L'orateur utilise aussi les possessifs tels que « mon », lorsqu'il parle de son projet politique.

Nous constatons aussi une présence du pronom « nous » dans ce discours. Le locuteur emploie ce pronom pour s'exprimer au nom des concitoyens français comme leur représentant dans sa campagne électorale. Le « nous » indique une implication et une inclusion de l'interlocuteur. Il s'agit donc d'un « nous » inclusif par lequel, le président montre la relation et les valeurs communes qu'il partage avec son public. Il s'adresse directement à son interlocuteur par l'emploi du pronom « vous » qui renvoie aux français. Il implique aussi l'interlocuteur par l'expression : « mes chers amis ».

### **Le discours n° 2 :**

En premier lieu, Le président utilise dans ce discours le « je » pour parler au nom de sa personne et de son statut en tant que président de la république avec toutes les responsabilités politiques qu'il assume. Par l'emploi du « je », le chef de l'Etat français montre une image de soi, un éthos d'autorité disposant du pouvoir.

En deuxième lieu, le président Hollande emploie le « nous » et les possessifs « notre » et « nos ». Il s'agit d'un « nous » inclusif décrit comme suit : nous = je + vous. Plus précisément, le « nous » englobe à la fois le président et l'ensemble des acteurs de l'éducation. Par l'emploi de ce pronom, le président montre un éthos de modestie. Plus que son statut et son autorité comme responsable du pays, il indique son implication et son intérêt au monde éducatif. Ainsi, il veut dire aussi à travers le « nous » qu'il partage les mêmes principes et les mêmes enjeux avec l'ensemble des acteurs de l'éducation.

Le chef de l'Etat s'adresse à tous le personnel de l'éducation par le « vous ». Il utilise aussi ce pronom d'adresse pour convaincre les étudiants d'être bien éduqués et de suivre des formations. D'ailleurs, il interpelle ses interlocuteurs par les expressions : « Mesdames, Messieurs », « Mesdames les ministres ».

### **Le discours n° 3 :**

Le président de la république s'implique à travers le pronom « je » en exprimant ses sentiments devant ses interlocuteurs à l'occasion de l'organisation internationale du sommet de la francophonie. Le « je » renvoie à la personne du chef d'Etat.

Il utilise le « nous » et les possessifs « notre », « nos » pour parler au nom des membres de l'organisation et montrer qu'il fait partie de cette dernière. Il emploie aussi le pronom « nous » pour montrer qu'il représente le pouvoir français. Il s'agit d'un « nous » inclusif décrit comme suit : Nous = je +vous, c'est-à-dire le président et tous les francophones.

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

Le président interpelle ses interlocuteurs par :

- L'expression : « Mesdames, Messieurs ».
- Le «vous» et le déterminant « votre ».
- Les verbes conjugués à l'imparfait tels que « soyez ».
- Les formules d'appel et d'exhortation pour obtenir l'adhésion de

l'interlocuteur. par exemple :

*« Je lance un appel, ici, à tous les chefs de Gouvernement, tous les chefs d'Etat ».*

### 1.2. Les déictiques temporels : il s'agit d'indicateurs de temps.

Les déictiques	Illustrations	Le discours
<p>Au lendemain, Maintenant, ce soir, aujourd'hui, depuis 5ans, mai prochain, 6 mai 2012, 21 avril 2012.</p>	<p>Le changement, c'est maintenant ! C'est maintenant que nous devons donner un nouveau président à la France. Le changement, c'est en avril et en mai prochain ! Et bien, encore aujourd'hui une nouvelle fois dans cette période ... la nation saura trouver le chemin.</p>	<p>Le discours n°1</p>
<p>Aujourd'hui, depuis 2012, maintenant, dans ce moment, 28 mars 1982. 2015.</p>	<p>Monsieur le recteur de Paris qui nous accueillez aujourd'hui pour ce qui devait être des vœux à l'ensemble des acteurs de l'éducation. C'est bien par ce que l'école est à ce point crucial dans notre république que j'en ai fait la priorité depuis 2012. A la rentrée de 2015, plus de 35000 postes auront déjà été ouverts.</p>	<p>Le discours n°2</p>
<p>Aujourd'hui, Hier, L'année prochaine, en 2050, maintenant, En décembre 2015.</p>	<p>Et aujourd'hui, je suis heureux que le président de Madagascar soit parmi nous. Il y aura en 2050, c'est ce que les démographes nous annoncent, 750 million de locuteurs en français.</p>	<p>Le discours n°3</p>

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

**Tableau 3 : Les déictiques temporels utilisés dans le corpus.**

**Commentaires :**

Les déictiques temporels situent le discours dans le temps par rapport au sujet d'énonciation. Ces déictiques sont le plus souvent liés à un moment déterminé. Nous constatons que les déictiques temporels utilisés dans le premier discours renvoient au moment de l'énonciation qui est le présent qui indique l'actualité de l'évènement (la campagne électorale), au passé pour rappeler des actions ou des faits achevés, au futur pour parler de l'avenir du peuple français. (Le discours n°1)

Le point de repère des indications temporelles est le moment d'énonciation (le présent). Nous remarquons dans ce discours un emploi des déictiques renvoyant au présent, au passé et au futur. Le déictique temporel « aujourd'hui » utilisé dans ce discours réfère au moment où le président parle. Nous constatons aussi que les dates sont marquées. (Le discours n°2)

Nous constatons dans ce discours l'emploi des déictiques qui réfèrent au présent (le moment de l'énonciation), au passé et au futur pour parler de l'avenir à partir du présent du locuteur. Ainsi, les temps verbaux les plus utilisés sont : le présent qui correspond au moment de l'énonciation, le passé composé pour signifier l'accompli à un moment donné et le futur pour exprimer des faits à venir. (Le discours n°3)

**1.3. Les déictiques spatiaux qu'on appelle aussi indicateurs spatiaux.**

<b>Le déictique</b>	<b>Illustration</b>	<b>Le discours</b>
Ici, là, à Mérignac, en Europe, Aux urnes, en France, en Allemagne.	Ici, au premier meeting de campagne à Mérignac.	Le discours n°1.
Ici, là, dans toutes les écoles, dans tous les collèges, dans l'université,	Je salue ici tous les personnels de l'école. Je veux ici en appeler aux chefs d'établissement. Dans tous les collèges, dans tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, on a respecté un moment de recueillement.	Le discours n°2
Ici, à Dakar, là, En Tunisie, en Afrique, au Mali.	Ici à Dakar, nous rassembler, chefs d'Etat, chefs de Gouvernements, ministres de la francophonie.	Le discours n°3

**Tableau 4 : Les déictiques spatiaux utilisés dans le corpus.**

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

---

Nous avons trouvé, dans le discours n°1 deux déictiques spatiaux : ici et là. Le déictique «ici » renvoie au lieu où se trouve François Hollande au moment de l'énonciation. Dans l'exemple cité ci-dessus, le déictique spatial « ici » indique l'endroit dans lequel se déroule le premier grand meeting de la compagnie de Hollande : Mérignac.

Nous constatons dans le discours n°2 que le président a utilisé les deux déictiques spatiaux « ici » et « là » renvoyant au lieu dans lequel il se trouve au moment de l'énonciation. En outre, il a insisté sur cet endroit pour montrer le rôle de l'université dans la réalisation de projets scientifiques, des recherches et surtout dans la stimulation des étudiants à enrichir leurs connaissances.

Le président a utilisé aussi ces déictiques présentant l'endroit qui réunit les intellectuels et les élites pour signaler l'apport majeur de l'université dans la promotion sociale. Il y a également la désignation des lieux dans lesquels se dispensent la formation et l'éducation : dans l'école, dans les collèges et dans l'université.

Dans le discours n°3, nous remarquons l'emploi des déictiques « ici » et « là » qui indiquent le lieu où se trouve Hollande au moment de l'énonciation, (Dakar). Il utilise ses déictiques pour montrer le rôle de ce centre international dans : la formation des cadres francophones et dans le bon fonctionnement de la francophonie.

**2. Les unités lexicales, dites aussi subjectivèmes,** présentent un inventaire illimité car elles relèvent du lexique de la langue. Le subjectivème est un terme emprunté à ORECCHIONI par lequel elle désigne les unités linguistiques dites subjective. Ces unités englobent : les adverbes, les adjectifs, les substantifs et, les verbes subjectifs.

### **2.1. Les adverbes subjectifs :**

L'analyse de notre corpus nous a permis de constater que le locuteur ne s'implique pas seulement, dans son discours, par les indices de personnes mais il fait aussi par l'emploi des adverbes modalisateurs, dits aussi adverbes subjectifs. Dans le tableau ci-contre nous avons relevé quelques illustrations dans les trois discours.

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

Le discours n°1	Le discours n° 2	Le discours n°3
<p><u>bien sûr</u> que la crise a peut-être pesé, mais c'est d'abord le résultat de leur politique économique.</p> <p><u>Sûrement</u> faudra-t-il là encore permettre que les tarifications se fassent, pour une part, à l'activité ;</p> <p><u>sansdoute</u> faudra-t-il faire des efforts de gestion.</p> <p>La justice, c'est aussi l'emploi. <u>Bien sûr</u> que l'emploi dépend d'abord de la croissance.</p> <p>Beaucoup de chômeurs, <u>c'est vrai, hélas</u>, ne sont pas accompagnés dans l'emploi.</p> <p>D'autres, <u>heureusement</u>, le sont.</p> <p>François Mitterrand, à qui je rends <u>forcément</u> hommage...</p>	<p>- <u>Sans doute</u> l'école ne peut résoudre à elle seule tous les maux de la société : les inégalités, le délitement des liens familiaux.</p> <p>Il y a <u>bien sûr</u> des enfants qui sont parfois perdues.</p> <p>Nous savons bien que les inégalités ont perduré, qu'il y a eu <u>heureusement</u> de la mobilité, de la réussite, de la promotion...</p> <p>Nous devons nous dire que la France <u>peut -être</u> la première des nations en matière d'utilisation du numérique à l'école.</p> <p>Il y aura <u>notamment</u> l'apprentissage des sciences du numérique ...</p>	<p>La francophonie doit être le fer de lance de cette lutte, <u>notamment</u> dans les organisations internationales.</p> <p>Le français n'a peur d'aucune langue, <u>peut-être</u> par prétention, <u>peut-être</u> par ce que nous savons que notre langue quand elle est parlée, ce n'est pas par commodité, par facilité, mais par adhésion.</p>

**Tableau 5 : Les adverbes subjectifs utilisés dans le corpus.**

Les adverbes modalisateurs utilisés dans notre corpus traduisent la réaction affective du président en vue de convaincre ses interlocuteurs. Nous constatons de ce fait qu'il emploie des modalisateurs exprimant son degré de certitude tels que : sans doute, Bien sûr, sûrement,... pour convaincre le peuple français de son projet politique, celui du changement et du redressement du pays (discours n°1).

Il utilise les mêmes adverbes modalisateurs dans le (discours n°2) pour convaincre l'interlocuteur du rôle principal de l'école dans le soutien et l'accompagnement des enfants. Nous constatons que le point de vue personnel du président est présent à travers l'utilisation de l'adverbe modalisateur marquant la possibilité « peut-être » (discours 3).

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

En outre, L'affectivité du président se manifeste à travers l'adverbe axiologico-affectif « heureusement » qui exprime ses sentiments positifs de joie. Ainsi, cet adverbe indique l'attitude et le contentement du politicien, ce qui donne une charge subjective à son discours.

En clair, par l'emploi des adverbes subjectifs, le politicien vise essentiellement à faire partager son opinion avec l'interlocuteur à qui il s'adresse, mais surtout pour le persuader, l'influencer et obtenir son adhésion.

**2.2. Les adjectifs subjectifs :** Kerbrat ORECCHIONI, distingue deux classes d'adjectifs subjectifs : les affectifs et les évaluatifs (axiologiques et non axiologiques).

**2.2.1. Les adjectifs subjectifs affectifs :**

Le discours n°1	Le discours n°2	Le discours n°3
<p>Mais lui n'est pas le protecteur des français, c'est le protecteur des puissants, des <u>riches</u>, des fortunés, des privilégiés.</p> <p>J'ai vécu cette scène d'un candidat <u>malheureux</u>, honnête Lionel Jospin écarté le soir du premier tour.</p> <p>J'ai eu à prendre cette décision <u>terrible</u> d'appeler à voter pour votre adversaire, la république.</p> <p>Il faut aller les chercher, ces ouvriers qui craignent la délocalisation de leur activité (...) qui pensent que ce sont les plus <u>pauvres</u>.</p>	<p>... lorsqu'il s'est passé des évènements <u>graves</u> comme ceux que nous avons connus.</p> <p>...depuis que ces <u>terribles</u> épreuves ont visé la France.</p> <p>Nous avons aujourd'hui décidé de leur offrir une deuxième, voire une troisième chance pour qu'ils puissent, après une expérience qui n'est pas toujours <u>heureuse</u> les rattraper, les récupérer, avec un droit à la formation.</p>	<p>Certains pays au sein même de notre organisation ont traversé des crises politiques <u>graves</u>...</p> <p>Et aujourd'hui, je suis particulièrement <u>heureux</u> que le président de Madagascar soit parmi nous.</p> <p>Je lance un appel, ici à tous les chefs de gouvernement, tous les chefs d'Etat et notamment les plus <u>riches</u>.</p>

**Tableau 6 : sur les adjectifs subjectifs affectifs.**

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

---

Nous constatons que les affectifs utilisés dans notre corpus indiquent une implication du président à travers ses réactions émotionnelles. Ainsi, les adjectifs : *terrible*, *malheureux*, *pauvre* traduisent le sentiment du président de : regret face à Lionel Jospin, de pitié et de l'indulgence vis-à-vis des ouvriers. (Discours n°1).

Le sentiment du président est toujours présent à travers les affectifs : *terrible*, *grave* par lesquels, il décrit les événements tragiques survenus en France et qui ont provoqué la souffrance à son peuple. (Discours n°2). UN autre exemple d'adjectif affectif : *heureux* exprime le sentiment de joie de sa part (Discours n°3).

L'emploi de ces adjectifs dans notre corpus montre la présence de l'affectivité du président (sentiment et émotion), marquant de ce fait une subjectivité très forte dans ses discours. Il vise principalement à provoquer les mêmes passions chez l'interlocuteur.

### **2.2.2. Les adjectifs évaluatifs non axiologiques.**

Les évaluatifs non axiologique impliquent une appréciation (évaluation) du locuteur tels que : *grand*, *long*, *nombreux*, *possible*, *simple*, *complet*, *efficace*, *important*... Quelques illustrations dans le tableau ci-après.

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

Le discours n°1	Le discours n°2	Le discours n°3
<p>Mais nous sommes là à Mérignac, en Gironde, c'est-à-dire dans une <u>grande</u> ville, dans un <u>grand</u> département socialiste, dans une <u>grande</u> région socialiste.</p> <p>J'espère qu'ils seront <u>nombreux</u> à venir aux urnes !</p> <p>Il nous reste donc 4 mois pour convaincre, 4mois c'est <u>long</u>.</p> <p>4 mois, c'est <u>court</u> quant nous voyons un certain nombre de nos concitoyens, souvent parmi les plus <u>modestes</u>, regardent vers l'extrême ...</p> <p>Je sais que la conduite de la politique de la France sera <u>difficile</u> aux lendemains de l'élection présidentielle.</p> <p>Je conseille quand même, sur le plan militaire, de changer et de plan de bataille, et d'Etat-major, et même de dirigeants <u>suprêmes</u>.</p> <p>Nous avons une dette trop <u>lourde</u>, des déficits trop <u>élevés</u>.</p>	<p>Il faut une <u>grande</u> ambition pour l'école.</p> <p>L'école doit évaluer, c'est très <u>important</u> pour les familles et pour les élèves.</p> <p>De <u>nombreux</u> enseignants ont déjà développés des projets.</p> <p>Je pense notamment aux bacheliers professionnels qui, en plus viennent des familles les plus <u>modestes</u> de notre pays.</p> <p>La France est une <u>grande</u> nation de connaissance grâce à ses universités.</p>	<p>La jeunesse du monde sera pour une <u>grande</u> partie francophone, elle sera africaine cette jeunesse.</p> <p>Et bien oui, ayons espoir faisons en sorte que l'espoir soit <u>possible</u>.</p> <p>Et ce qu'a dit la Président du Mali est très <u>important</u>.</p> <p>La France doit d'abord montrer l'exemple et c'est ce qu'elle a commencé de faire à travers la délivrance des visas de circulation et d'accueil de <u>nombreux</u> étudiants étrangers.</p> <p>J'affirme ici que les citoyens de ces pays sauront toujours trouver dans l'espace francophone le soutien <u>nécessaire</u>...</p> <p>Et ce n'est pas toujours un rendez-vous <u>facile</u> à honorer.</p>

**Tableau 7 : Les évaluatifs non axiologiques contenus dans le corpus.**

Les évaluatifs non axiologique utilisés dans notre corpus traduisent l'appréciation du président. Ainsi, les adjectifs tels que : *grand*, *nombreux*, *suprême*, *modeste* n'expriment pas

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

un jugement de valeur de sa part, mais une évaluation de la qualité ou de la quantité du dénoté.

Les évaluatifs non axiologiques permettent d'évaluer et de caractériser le référent pour déterminer sa valeur. Ils permettent alors au président de marquer son appréciation personnelle et sa propre perception dans son discours.

### 2.2.3. Les adjectifs évaluatifs axiologiques :

Les évaluatifs axiologiques impliquent un jugement de valeur du sujet. Ces termes expriment une appréciation valorisante ou dévalorisante tels que : *bon, bien, mal, mauvais, utile, fort*.

Le discours n°1	Le discours n°2	Le discours n°3
<p>Je veux être votre candidat pour cette <u>belle</u> espérance. Est-ce que nous allons laisser cette société <u>injuste, inégale, déchirée</u> ?</p> <p>Moi, je suis pour une Europe <u>forte</u>, mais une Europe de projets, pas une Europe de marché.</p> <p>Je connais <u>bien</u> la France, je l'ai traversée tant de fois. Maintenant qu'ils sont <u>bons</u>, on me dit qu'ils sont trop <u>bons</u>.</p> <p>A chaque moment où notre peuple a souffert, où notre peuple a douté, il a toujours été <u>capable</u> de trouver en son sein l'issue.</p>	<p>Mais les espoirs qu'on place dans l'école et qui restent <u>forts</u>, je les partage...</p> <p>Ce soutien familial puisse être payé de retour au meilleur sens du terme, c'est-à-dire avec un <u>bon</u> emploi, une perspective professionnelle.</p> <p>... il convient aussi que nous ayons la <u>bonne</u> orientation pour les étudiants.</p> <p>Or, nous savons <u>bien</u> la réalité.</p> <p>J'ai eu de ce point de vue confirmation que les choix faits étaient les <u>bons</u>.</p>	<p>C'est une <u>belle</u> illustration, que ce soit dans un pays francophone, qu'il y ait eu la réussite d'un Printemps Arabe.</p> <p>La vie est plus <u>forte</u>, la vie peut gagner contre l'épidémie.</p> <p>Parce que nous sommes dépositaires d'une langue qui nous a appris tout le sens d'un mot, un <u>beau</u> mot de la langue française du dictionnaire qui s'appelle « transmission ».</p> <p>Je veux confirmer que nous allons former les soignants pour qu'ils puissent être les plus <u>utiles</u> possible...</p>

**Tableau 8 : Les évaluatifs axiologiques dans le corpus.**

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

La charge subjective du président se manifeste à travers les jugements de valeurs positifs exprimés par les axiologiques : *bonne, belle, bien, utile, fort* pour donner la valeur positive de *l'espérance, le l'Europe, de l'emploi et de la vie*. Il utilise aussi les axiologiques négatifs comme : *injuste, incapable, inégale, irresponsable* qui représentent des valeurs négatifs disqualifiant le gouvernement de Sarkozy. En clair, par l'emploi de ses axiologiques, le chef d'Etat français vise à agir sur son public et le convaincre pour changer son destin. (Discours n°1).

Les évaluatifs axiologiques permettent donc au président de marquer son jugement personnel dans son discours. Ils sont de ce fait essentiellement subjectifs.

### 2.3. Les verbes subjectifs :

Il s'agit de verbes exprimant selon ORECCHIONI un sentiment, une opinion, une appréhension perceptive et ceux qui dénotent un comportement verbal.

	V. de sentiment	V. d'opinion	V. locutoires	V. de perception
D1	Vouloir, espérer, souhaiter	Penser, savoir, Croire.	Parler, dire, demander	Sembler.
D2	Vouloir, souhaiter.	Croire, penser, savoir.	Parler, demander	
D3	Vouloir	Juger	Dire, affirmer	

**Tableau 9 : Le classement des verbes subjectifs.**

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

### Illustrations :

Le discours n°1	Le discours n°2	Le discours n°3
<p>Je <u>veux</u> être le candidat pour cette belle espérance.</p> <p>Il me <u>semblait nécessaire</u> après cette grande mobilisation, de prendre le temps de la préparation, de l'organisation avant le lancement de cette compagne.</p> <p>Je <u>sais</u> que la conduite de la politique en France sera difficile aux lendemains de l'élection présidentielle.</p> <p>Cette élection va passionner, je l'<u>espère</u> la France tout entière.</p> <p>Je <u>pense</u> à tous ces salariés désespérés.</p> <p>Je le <u>dis</u> avec responsabilité encore une fois...</p> <p>Allons-nous être capable une nouvelle fois d'être l'espérance pour beaucoup ? je le <u>crois</u>.</p> <p>Et je ne <u>souhaite</u> même pas que cette question soit posée pour le scrutin qui arrive.</p>	<p>Certains disent que les attentes qui pèsent sur l'école sont trop forts, trop lourdes, trop nombreuses, je ne le <u>crois</u> pas.</p> <p>Je <u>parle</u> aussi bien des universités que des écoles.</p> <p>J'ai <u>demandé</u> à la ministre qu'il y ait un premier bilan.</p> <p>Je <u>souhaite</u> que le 9 décembre journée de la laïcité, soit célébrée dans tous les établissements.</p> <p>Je <u>pense</u> plus particulièrement à la maîtrise du français qui fera l'objet d'un chantier prioritaire.</p> <p>Je <u>sais</u> que ça se fait.</p> <p>Mais je <u>veux</u> ouvrir aujourd'hui l'acte 2 de la refondation de l'école.</p>	<p>Je <u>veux</u> vous féliciter pour l'organisation de ce sommet.</p> <p>J'<u>affirme</u> ici que les citoyens de ces pays surtout toujours trouvent dans l'espace francophone le soutien nécessaire pour faire prévaloir la justice, le droit et la démocratie.</p> <p>Et je <u>dis</u> aux entreprises françaises : venez en Afrique, vous y êtes, mais soyez les meilleurs...</p> <p>Et moi, je <u>jugerai</u> les Etats à la mesure de la contribution qu'ils feront à ce Fonds vert.</p>

**Tableau 10 : Illustration des verbes subjectifs utilisé dans le corpus.**

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

Les verbes repérés permettent au président d'exprimer son envie et son désir à travers les verbes de sentiment : *vouloir, souhaiter et espérer*. Ils montrent l'affection et l'impression du politicien en mettant en œuvre sa propre appréciation favorable ou défavorable. En outre, le point de vue et le jugement personnel du président sont présents à travers les verbes d'opinion : *croire, penser et juger*. Ces verbes marquent la vision aussi bien politique que personnelle du président. Autrement dit, ils nous renseignent sur la façon dont il perçoit les choses. Il utilise également les verbes locutoires : parler, dire et affirmer qui traduisent ce qu'il dit pour informer et convaincre son auditoire.

Les verbes subjectifs révèlent donc le côté émotionnel, la vision et l'évaluation spécifique du chef d'Etat.

### 3. Les modalités d'énonciation :

L'attitude énonciative que le locuteur adopte envers l'interlocuteur se manifeste à travers les trois types de modalités d'énonciation : l'assertion, l'interrogation et l'injonction. Ces modalités déterminent le rapport qui s'établit entre les partenaires de la communication.

**3.1. L'assertion** : engage le locuteur sur une certitude, c'est-à-dire, affirmer ce qu'il dit et le présenter comme vrai.

**3.2. L'interrogation** : c'est une modalité par laquelle le locuteur demande une information et pose une question qui appelle généralement une réponse.

**3.3. L'injonction** : il s'agit d'une modalité qui exprime : un ordre, une prière, un appel.

	L'assertion	L'interrogation	L'injonction
D.1	Cette expérience inédite dans notre pays m'a donné une légitimité <u>jamais</u> confiée à un candidat jusque-là en France. Mais la justice, elle <u>n'est pas</u> que fiscale, elle est aussi sociale. Donc, <u>n'ayons pas</u> peur de la confrontation.	<u>Qui</u> va mieux en France depuis 5ans ? <u>Est-ce que</u> nous allons laisser cette société injuste, inégale, déchirée ? Allons-nous être dignes de cette grande histoire ? <u>Où</u> serait la république ? Mais cette crise, qu'elle est-elle ?	<u>Regardez</u> l'Europe : j'ai rencontré beaucoup de partis en Allemagne, en Italie me disent «on vous attend ». Ne <u>repoussez</u> personnes, ne <u>refusez</u> aucun concours. <u>Préférez</u> voter pour le candidat socialiste dès le premier tour.

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

	<p>L'accord européen <u>n'est pas</u> seulement un accord de circonstance, il reflète un projet, <u>c'est</u> l'Europe des marchés.</p> <p>La crise <u>nul ne</u> la niera, elle est là, elle est profonde, elle est générale.</p>		
D.2	<p>Par ce que le maître <u>n'est pas</u> une personne comme les autres, l'enseignant <u>n'est pas</u> un fonctionnaire comme les autres, il a ce que d'autres n'ont pas, il a une responsabilité, un savoir...</p> <p>La laïcité, <u>ce n'est pas</u> l'oubli des croyances, ou je ne sais quel conflit avec les religions ; la laïcité, <u>c'est</u> la liberté de conscience.</p> <p>Cela <u>n'empêche pas</u> qu'il y ait un enseignement laïc des religions.</p>	<p><u>Comment</u> pouvons-nous anticiper cette horreur ?</p> <p>Mais <u>comment</u> le savoir si ce n'est par l'école, <u>comment</u> le comprendre si ce n'est par les règles que l'école doit transmettre ?</p> <p>Quand nous sommes dans ce moment-là, dans ce contexte-là, <u>vers qui</u> se tourner ?</p> <p>Vers l'école, faut-il aussi qu'elle soit préparée. <u>quel</u> est l'objectif ?</p>	<p><u>Développer</u> l'esprit critique des élèves ...</p> <p>C'est en faisant en sorte que l'autorité <u>soit</u> respectée, celle du maître ...</p> <p>Nous devons donc tout faire pour qu'il y ait toujours ce parcours qui <u>puisse</u> justement conduire nos meilleurs étudiants vers la recherche.</p> <p>Nous avons voulu que l'éducation nationale <u>soit</u> portée comme priorité majeure.</p>
	<p><u>Jamais</u> nous n'accepterons que la culture puisse être objet de négociation.</p>	<p>Les francophones, toujours eux, ont une responsabilité <u>pourquoi</u> nous ?</p>	<p><u>Laisser</u> la place lorsque les électeurs l'ont décidé, mais <u>prendre</u> votre place dans l'organisation de la</p>

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

D.3	<p>Le français <u>n'est pas</u> en bataille contre d'autres langues, le français n'a peur d'aucune langue...</p> <p>La francophonie, <u>c'est un programme, ce n'est pas</u> simplement une organisation.</p> <p>La vigilance, la vigilance <u>oui, mais pas</u> l'enfermement <u>pas</u> la discrimination.</p> <p>L'Afrique, <u>c'est</u> le grand enjeu de la croissance <u>nonpas</u> simplement pour le continent lui-même, <u>mais</u> pour le monde entier.</p>	<p>francophonie.</p> <p><u>Parler</u> français.</p> <p><u>Défendre</u> le français.</p> <p>A lui aussi de maîtriser ce processus, de faire en sorte que les règles <u>puissent être</u> posées et encore une fois respectées...</p> <p>Et je dis aux entreprises françaises : <u>Venez</u> en Afrique, vous y êtes, mais <u>soyez les meilleurs</u>...</p> <p>Et bien oui, ayons l'espoir, faisons en sorte que l'espoir <u>soit</u> possible.</p>
-----	--	--

**Tableau 11 : Les modalités d'énonciation.**

Nous remarquons d'après le tableau ci-dessus un emploi considérable des trois types de modalités d'énonciation dans notre corpus. D'abord, le président utilise l'assertion qui lui permet d'affirmer ce qu'il dit et le présenter comme étant fiable pour convaincre ses interlocuteurs de sa vision politique et gagner leur adhésion. Ainsi, il utilise l'assertion dans sa forme positive et négative. En outre, par l'usage de l'injonction en particulier des ordres et des conseils, il vise principalement à impliquer son allocataire à ce qu'il propose et de les amener à réagir. D'ailleurs, il faut noter que les modes employés sont : l'impératif, l'infinitif et le subjonctif.

Le président utilise également l'interrogation pour capter l'attention de son public, mais surtout pour l'intégrer à son univers de discours et sentir pleinement concerné.

Les modalités d'énonciation déterminent donc l'attitude prise par le locuteur dans sa relation avec l'interlocuteur à qui il s'adresse.

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

### 4. Les modalités d'énoncé :

A présent, nous allons voir comment se manifeste l'attitude du locuteur vis-à-vis du contenu de l'énoncé en abordant les trois catégories de modalités d'énoncé.

#### 4.1. Les modalités épistémiques :

Il s'agit de modalités qui déterminent le degré de certitude du locuteur et pose son savoir en terme de vrai ou de faux (savoir/ croire).

Le discours n°1	Le discours n°2	Le discours n°3
<p><u>Ce n'est pas</u> la faute de la crise de l'Europe, <u>c'est</u> la faute aussi et surtout de leur gestion.</p> <p>Je le <u>crois</u>, et <u>c'est</u> pour cela que <u>j'ai confiance</u>.</p> <p>Ce n'est pas une performance, <u>c'est</u> une souffrance.</p> <p>Cette politique, <u>c'est</u> la sienne, elle consiste à, je l'ai dit, à alléger les impôts des favorisés, à dépenser sans compter dans les domaines où il <u>n'était pas utile</u> de le faire, à aggraver les inégalités.</p> <p>Dans ce contexte de crise, <u>notamment</u> au niveau de l'Europe et de sa monnaie, un accord vient d'être conclu en notre nom à l'échelle européenne.</p> <p>Le changement, <u>c'est possible</u> ! le changement</p>	<p><u>Sans doute</u> l'école ne peut résoudre à elle seule tous les maux de la société...</p> <p><u>Nous savons</u> bien que l'école est attendue...</p> <p>Il ya toujours une possibilité de s'élever, d'accomplir son destin <u>et c'est</u> ce que l'école permet.</p> <p>Aussi, la volonté de faire face et d'être capables de nous rassembler <u>et c'est</u> ce qui s'est produit.</p> <p>Il y a <u>bien sûr</u> des enfants qui sont parfois perdus, mais c'est le rôle de l'école de les rattraper avec soutien, avec vigilance, avec persévérance.</p>	<p>Défendre le français, c'est aussi affirmer les valeurs. Et la première d'entre elle, <u>c'est</u> la démocratie.</p> <p>Et <u>c'est</u> en français que les peuples se sont décolonisés, en français qu'ils ont accédé à l'indépendance et à la liberté.</p> <p>Il <u>n'y a aucune</u> raison que nous <u>ne soyons pas</u> aussi dans l'espace francophone.</p> <p><u>Nous savons</u> que notre langue quand elle est parlée, <u>ce n'est pas</u> par commodité, par facilité, <u>mais par</u> adhésion.</p> <p>Si nous demandons que le français soit parlé, <u>ce n'est pas</u> simplement pour défendre un privilège, <u>mais</u> parce qu'en parlant français nous permettons qu'il y ait là le pluralisme, la multiplicité et même la défense de toutes</p>

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

c'est nécessaire.		les langues.
-------------------	--	--------------

**Tableau 12 : Les modalités épistémiques.**

Par l'emploi des modalités épistémiques, le politicien exprime son degré de certitude par les adverbes modalisateurs tels que : « *sans doute* », « *bien sûr* », « *notamment* ». Aussi par les expressions : « *nous savons que* » et « *il est possible* ». En clair, il utilise ces modalités pour persuader l'interlocuteur de son jugement personnel, mais aussi pour présenter son univers de connaissance.

### 4.2. Les modalités déontiques

Ces modalités permettent au sujet énonciateur d'exprimer ce qui est obligatoire, interdit, nécessaire et permis. Dans le tableau ci-contre, nous avons reproduit quelques illustrations relevées dans les trois discours.

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

Le discours n°1	Le discours n°2	Le discours n°3
<p>Ensemble, <u>nous pouvons</u> nous redresser (certitude).</p> <p>Nous <u>ne devons pas</u> revenir sur nous même, sur nos histoire, sur notre passé, sur nos acquis.</p> <p>C'est maintenant que <u>nousdevons</u> donner un nouveau président à la France, c'est maintenant qu'<u>il faut</u> donner un successeur à François Mitterrand ! c'est maintenant qu'<u>il faut</u> réussir l'alternance. Cet acharnement <u>ne doit pas</u> nous impressionner.</p> <p><u>Nous devons</u> avoir avec ces pays-là les mêmes principes, le respect, la lutte contre la corruption, la lutte pour le développement.</p>	<p>Il ya toujours un moment, une difficulté qui <u>peut</u> apparaitre (possibilité)</p> <p>Il <u>a fallu</u> faire des choix (nécessité)</p> <p>L'école <u>doit</u> évaluer (obligation)</p> <p>Elle <u>doit</u> orienter c'est nécessaire, elle <u>ne doit pas</u> écarter.</p> <p>Notre objectif, c'est qu'aucun enfant <u>ne doit</u> être laissé non pas au bord de la route, mais au fond de la classe...</p> <p><u>Il faut</u> assurer le parcours qui va de la maternelle jusqu'à l'université... (obligation)</p> <p><u>Nous devons</u> aussi élever le niveau de formation de nos élèves...</p> <p>Notre ambition <u>ne doit pas</u> être relative</p> <p><u>Il faut</u> une grande ambition pour l'école.</p>	<p>La francophonie <u>doit être</u> le fer de lance de cette lutte notamment dans les organisations internationales (obligation).</p> <p>Et c'est pourquoi notre francophonie <u>doit</u> accueillir plus d'étudiant...</p> <p>Nous avons montré que <u>nouspouvons</u> pour la réconciliation vienne après la guerre.</p> <p>Nous avons montré que la France <u>pouvait</u> être au service de la sécurité de l'Afrique (certitude).</p> <p>Voilà pourquoi <u>nous devons</u> encore, ensemble lutter, lutter contre le terrorisme (obligation).</p> <p>Mais <u>nous devons</u> aller encore plus loin.</p> <p>Tous les francophones, ici, <u>doivent être</u> pleinement engagés dans la mutation de ce continent, c'est une chance pour nous tous (obligation).</p>

**Tableau 13 : Sur les modalités déontiques**

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

---

Nous constatons un emploi considérable de modalités déontiques qui expriment des valeurs d'obligation dans notre corpus à l'aide des verbes modaux : « devoir » et « falloir ». De plus, il y a quelques occurrences de valeur de la possibilité par le verbe modal « pouvoir » qui exprime aussi la certitude dans d'autres cas. Quant à la valeur de nécessité, nous avons trouvé une occurrence exprimée par le verbe « falloir ».

Par les valeurs d'obligation et de possibilité, le politicien présente la nécessité de l'engagement et de l'exécution d'un acte donné après avoir l'apprécier et déterminer sa valeur. Mais aussi, il montre son aptitude et sa capacité pour le réaliser.

Les modalités déontiques permettent au président d'exprimer son jugement de fait, c'est-à-dire évaluer un acte par rapport à la nécessité, à la possibilité et au permis.

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

### 4.3. Les modalités appréciatives :

Le discours n°1	Le discours n°2	Le discours n°3
<p>Mes <u>cher(e)s ami(e)s</u> je vous <u>salue</u> tous...</p> <p>Je <u>pense</u> à tous ces salariés désespérés.</p> <p>A chaque moment où notre peuple <u>a souffert</u>, où notre peuple a douté, il a toujours été capable de trouver en son sein l'issue.</p> <p>Cette jeunesse qui doute, qui <u>s'inquiète</u>, qui pense qu'elle est aujourd'hui oubliée, sacrifiée !</p> <p>Voilà que le candidat sortant joue de <u>ce drame</u>.</p> <p>... qui veulent exprimer un cri d'<u>amertume</u> et de <u>colère</u>.</p> <p><u>Vive la république et vive la France</u>.</p>	<p>Je <u>salue</u> ici Mesdames les rectrices, Messieurs les recteurs, tous les responsables de l'enseignement supérieur et de la recherche.</p> <p>Il ya toujours <u>des épreuves</u>, celles qui viennent de se produire de <u>la douleur</u>.</p> <p>A la fois faire son deuil des <u>victimes-17morts-</u> et en même temps comprendre ce qui s'est produit des assassins qui ont perpétré une attaque à l'égard de la France...</p> <p>Il ya aussi un moment, <u>unefierté</u> qui peut paraître paradoxale dans ces instants.</p>	<p>... et j'en <u>remercie</u> le secrétaire général des Nations Unis.</p> <p>Dix militaires <u>sont morts</u> et je veux <u>saluer</u> leur mémoire.</p> <p>Des <u>sacrifices</u> ont été consentis.</p> <p>Des militaires tchadiens aussi <u>sont morts</u>, des militaires maliens, bref, il ya eu de lourdes sacrifices.</p> <p>Nous n'avons pas fini avec le terrorisme, au Nigéria, un <u>attentat</u> a fait plus de <u>120morts</u>, à la sortie d'une mosquée, je dis bien à la sortie d'une mosquée.</p> <p>C'est une grande <u>satisfaction</u> de voir que nous pouvons réussir aussi au Centre-Afrique et ailleurs.</p>

**Tableau 14 : Les modalités appréciatives.**

Les modalités appréciatives utilisées permettent au président d'exprimer ses sentiments négatifs tels que : la souffrance du peuple français, le désespoir des ouvriers et l'inquiétude de la jeunesse pour son avenir (le discours n°1). Il cherche de ce fait à critiquer les responsabilités de Sarkozy comme dans cet exemple : « *voilà que le candidat sortant joue de ce drame* ». En outre, il vise à susciter des émotions négatives auprès de son public, et par conséquent le convaincre pour le changement à l'occasion de l'élection présidentielle.

## Chapitre 4 : Analyse du corpus

---

Il présente sa compassion aux victimes de l'attaque faite à l'égard de la France (discours n°2). Aussi, il exprime son regret vis-à-vis des victimes du terrorisme au Nigéria pour monter qu'il est temps de faire face à ce problème qui menace plusieurs pays (discours n°3).

L'orateur exprime aussi des sentiments positifs relevant du courage, de fierté, de satisfaction et d'espoir. A travers toutes ces émotions, le politicien sert à toucher la sympathie de ses interlocuteurs en faisant appel à leurs sentiments.

### **Conclusion**

Nous avons repéré dans notre analyse les marques qui indiquent l'implication du président dans ses discours. D'abord, les pronoms de la première et la deuxième personne marquent une présence forte du politicien. Nous constatons plusieurs occurrences des pronoms « nous » et « je » dans les trois discours. Ainsi, il montre par l'emploi de « nous » son harmonie et sa relation avec son public. Il s'implique personnellement par le « je » et les possessifs : « mon, me, ma ».il s'adresse directement à ses interlocuteurs à travers le « vous » et les expressions : mes chers amis, Mesdames, Messieurs.

De plus, nous remarquons que le président utilise dans ses discours, les verbes subjectifs, les adverbessubjectifs et les adjectifs subjectifs traduisant ses appréciations et ses jugements personnels et par conséquent, exprimant son point de vue subjectifs.

Par l'emploi de l'injonction, l'interrogation et l'assertion, le politicien exprime une certitude, une demande et un ordre pour montrer à l'auditoire qu'il est visé. Quant aux modalités épistémiques, déontiques et appréciatives sont aussi présentes dans notre corpus, contribuant à marquer sa présence.

Les marques de subjectivités repérées indiquent son engagement subjectif dans ses discours.

## **CONCLUSION**

## Conclusion

---

Pour mener notre étude, nous avons travaillé sur un corpus composé de trois discours exprimés par le président de la république française François Hollande à différentes occasions :

- Le premier meeting de la campagne électorale de 2012
- Vœux au monde éducatif pour l'année 2015
- L'ouverture de 15<sup>ème</sup> sommet de la francophonie en 2014.

La question sur laquelle est focalisé notre travail est la suivante : quels sont les moyens linguistiques qui montrent l'implication du locuteur dans son discours ?

La réponse provisoire que nous avons émise tourne autour de l'idée que : l'implication du locuteur dans son discours se traduirait à travers des indices grammaticaux et des indices lexicaux.

Sur le plan théorique, nous avons présenté les concepts de base sur lesquels s'appuie notre travail dans les deux chapitres qui s'intitulent respectivement : « le discours politique et l'énonciation » et « les marques de subjectivité ». La partie pratique de notre travail est divisée aussi en deux chapitres. Le premier est consacré à la présentation d'un bref aperçu sur le président français, à la description du corpus et à l'annonce de la méthodologie de travail. Le second est réservé à l'analyse et à l'interprétation des résultats.

Notre objectif dans ce travail a consisté à repérer et analyser les marques de subjectivité pour déterminer le degré de l'implication du président dans son discours. Pour effectuer notre étude, nous avons commencé en premier lieu, par un repérage des indices de personne qui renvoient au locuteur et à l'interlocuteur en dégagant les unités linguistiques qui permettent au locuteur d'exprimer sa vision et son jugement personnel. Ainsi, il ressort des résultats que nous avons obtenus dans notre étude une forte présence du président et un degré élevé de son inscription dans son discours à travers l'utilisation des :

- **Déictiques :**

La présence du président est très explicite par l'emploi du « je » pour s'impliquer personnellement dans son discours. Par l'emploi du « nous », il montre un ethos de modestie mais aussi de la relation d'accord et de communion qu'il entretient avec son public. En outre, cette implication est aussi remarquable à travers les appels qu'il adresse à son interlocuteur par le pronom « vous », les possessifs : « votre, vos » et les expressions : « chers amis », « Mesdames, Messieurs »...

## Conclusion

---

### ▪ Les subjectivèmes :

La charge subjective du président est claire à travers l'emploi des termes exprimant son affectivité, son évaluation et son jugement personnel. Ainsi, cette présence est aussi exprimée par les expressions qui traduisent sa réaction émotive et ses sentiments tels que : le regret, le désespoir, la joie, la fierté et la satisfaction.

### ▪ Les modalités

Le président imprime sa marque dans son discours par l'emploi de modalités d'énonciation : l'interrogation et l'injonction par lesquels, il montre sa relation avec son destinataire. Il les utilise aussi pour l'impliquer dans son univers de discours. De plus, il exprime sa certitude et son jugement de fait à travers les modalités épistémiques et déontiques.

A partir de ces résultats, nous pouvons confirmer notre hypothèse de départ selon laquelle, la subjectivité de l'énonciateur se manifeste par les pronoms « je » et « nous » et les lexèmes de la langue.

Plus que l'analyse que nous avons effectué, nous souhaitons qu'il puisse donner lieu à de nouvelles perspectives de prolongement dans d'autres études tout en accédant à des résultats qui renforcent mieux nos connaissances dans ce domaine dont le but est susciter la motivation de futurs chercheurs de travailler sur la subjectivité.

**REFERENCES**  
**BIBLIOGRAPHIQUES**

## LES OUVRAGES

- 1-BENVENISTE, Emil, Problème de linguistique générale TOM 1, Paris, Gallimard, 1966.
- 2- BENVENISTE, Emil, Problème de linguistique générale TOM 2, Paris, Gallimard, 1974.
- 3-CHARAUDEAU, Patrick, Les médias et l'information, l'impossible transparence du discours, Bruxelles, De Boeck, 2005.
- 4-KERBRAT ORECCHIONI, Catherine, L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage. Paris, Armand Colin, 1999.
- 5-MAINGUENEAU, Dominique, Initiation aux méthodes d'analyse du discours, Paris, Hachette, 1976.
- 6-MAINGUENEAU, Dominique, L'énonciation en linguistique française. Paris, Hachette, 1994.
- 7-SARFATI, Georges – Elia, Élément d'analyse du discours. Paris, Armand Colin, 2005.
- 8-TABET, Emmanuelle, Convaincre, persuader, délibérer, Paris, PUF, 2011.

## LES DICTIONNAIRES

- 1-MOUNIN, Georges, Dictionnaire de la linguistique TOM1, Paris, PUF, 1974.
- 2-NEVEU, Franck, Dictionnaire des sciences du langage. Paris, Armand Colin, 2011.

## SITOGRAPHIE

- 1-CHARAUDEAU, Patrick, le discours politique ou le pouvoir du langage, Centre d'analyse du discours, Université de Paris 13, (en ligne), <http://www.youscribe.com/.../le-discours-politique-ou-le-pouvoir-du-langage>. Consulté le 26/02/2017.
- 2-Le discours politique, analyse-du-discours.com, <http://www.analyse-du-discours.com/discours-politique> . Consulté le 18/02/2017.
- 3-Stratégies discursives, Analyse-du-discours.com, <http://www.analyse-du-discours.com/stratégies-discursives> . Consulté le 17/03/2017.
- 4-WOLTON, Dominique, Communication politique-Institut des sciences de la communication de CNRS, structure traverses et interdisciplinaire, 2007. [www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article61](http://www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article61) . Consulté le 21/03/2017.

5-BÜYÜKGÜZEL, Safinaz, Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur. Synergie Turquie n°4, Université Hacettepe(Ankara)-2011. (en ligne), <https://gerflint.fr/Base/Turquie4/buyukguzel.pdf>.

6 [http://commissionoceanindien.org/fileadmin/resources/Membres/Biographie de SEM Francois Hollande FRANCE.pdf](http://commissionoceanindien.org/fileadmin/resources/Membres/Biographie_de_SEM_Francois_Hollande_FRANCE.pdf). Consulté le 24/04/2017.

7-.Annexes.

## **ANNEXES**

## **Annexe I:**

### **Le discours présidentiel n°.01 :**

**François Hollande : "Je dois être le candidat d'une espérance, d'un projet, d'une ambition".**

<http://lalettredejaures.over-blog.com/article-fran-ois-hollande-je-dois-etre-le-candidat-d-une-esperance-d-un-projet-d-une-ambition-96195381.html>

Mescher-e-s ami-e-s

Je vous salue tous, vous qui êtes là depuis parfois des heures, vous qui êtes dehors et ne m'entendez guère même si je vais forcer la voix pour vous, pour vous dire aussi ma gratitude.

Nous pensions faire une simple réunion habituelle, avec quelques centaines de personnes. Mais nous sommes là à Mérignac, en Gironde, c'est-à-dire dans une grande ville socialiste, dans un grand département socialiste, dans une grande région socialiste ! Je veux saluer Michel, Philippe, Alain qui représentent les collectivités et tous les parlementaires qui sont là. Nous ne pensions pas être à ce point nombreux !

Certains nous disaient « la campagne n'est pas commencée ». Elle l'est ! Certains nous disaient « vous êtes seul à être candidat, l'autre nous présente ses vœux ». Mais vous êtes venus vous de votre plein gré ! Vous n'êtes pas comme ceux qui ont été convoqués sur ordre pour des vœux officiels ! Vous êtes venus pour cette campagne, parce que votre foi est maintenant inébranlable.

Vous voulez gagner l'élection de 2012. Vous voulez la gagner non pas pour vous même, non pas pour le parti que vous représentez, non pas pour le candidat lui même, même si vous avez votre préférence. Vous voulez gagner pour la France ! Et c'est pour la France que nous engageons cette bataille. Ici, au premier meeting de campagne, à Mérignac.

Mes cher-e-s ami-e-s,

Dans moins de 4 mois, le peuple français fera un choix. Il ne fera pas simplement celui d'une personne, d'une majorité ou d'un projet, mais il fera le choix de son destin.

Dans moins de 4 mois, nous saurons si la France reconduit le président sortant ou si elle opte pour le changement.

Dans moins de 4 mois, nous saurons si la droite installée depuis dix ans poursuit l'affaiblissement de notre pays ou si un large rassemblement engage le redressement de notre nation.

Il nous reste donc 4 mois pour convaincre. 4 mois, c'est long. Mais, quand on a supporté 4 ans et 8 mois, nous pouvons être moins impatients. 4 mois, c'est court, aussi, pour emmener ceux qui doutent encore vers nous, pour convaincre ceux qui s'interrogent sur leur décision, sur leur choix. 4 mois, c'est court face à la fatalité, à la peur, à la résignation. 4 mois, c'est court quand nous voyons un certain nombre de nos concitoyens, souvent parmi les plus modestes, regarder vers l'extrême, en cherchant là comment pousser leur cri de colère.

Et bien, je veux que ces 4 mois soient utiles à la France. Je veux que ces 4 mois soient des mois d'enthousiasme, d'engagement, de conviction, et que la victoire soit d'autant plus belle quelle aura

été méritée, recherchée, arrachée. Je veux être votre candidat pour cette belle espérance, pour ce grand rendez-vous.

Les primaires citoyennes, que le PS et le PRG ont organisées, ont suscité un magnifique mouvement : près de 3 millions de nos concitoyens m'ont désigné pour porter les couleurs du changement. Cette expérience inédite dans notre pays m'a donné une légitimité jamais confiée à un candidat jusque-là en France.

Je mesure l'ampleur de cette responsabilité que vous m'aviez confié, et j'ai fait en sorte, au lendemain de ces primaires, de préparer avec mon équipe le projet que je présenterai à la fin du mois de janvier.

J'en connais qui ont des inquiétudes : ils se demandent si nous avons des propositions. Et pourtant, depuis des mois, depuis que les primaires ont été engagées, depuis que le projet du PS a été adopté, nous ne cessons de les présenter, de les composer, de les exposer. Alors, qu'ils attendent encore un peu, qu'ils ne craignent rien, nos propositions ne seront pas les leurs. Il n'y aura pas de risque de confusion. Ils peuvent même dire ce qu'ils veulent faire, nous ferons le contraire. Je pense, notamment, j'y reviendrai, à ce projet de tva.

Il me semblait nécessaire, après cette grande mobilisation, de prendre le temps de la préparation, de l'organisation avant le lancement de cette campagne, maintenant. Je viens ce soir vous appeler au combat, au combat le plus grand qui soit, au combat qui nous dépasse,

qui nous élève, au combat pour le redressement de notre pays, au combat pour la justice sans laquelle il n'y a pas d'efforts qui peuvent être consentis, au combat pour l'espérance, celle que notre jeunesse doit retrouver dans son avenir, celle qui doit mobiliser les salariés, les créateurs, les inventeurs, les entrepreneurs pour l'avenir de notre pays.

Et si j'ai une grande priorité, c'est pour la génération qui vient, celle qui attend de nous que nous nous battions pour une société meilleure, celle qui veut croire, encore croire - c'est la promesse que la République lui a faite - que son avenir va être meilleur que notre présent, cette jeunesse qui doute, qui s'inquiète, qui pense qu'elle est aujourd'hui oubliée, sacrifiée ! Alors qu'elle est notre chance, alors qu'elle est notre atout, alors quelle est notre vitalité !

Voilà pourquoi je suis candidat à l'élection présidentielle : pour le récit républicain, pour le rêve français, pour que la génération qui arrive comme les autres qui l'ont précédée puissent connaître le progrès, la justice, et la dignité à laquelle toute génération a droit pour son avenir.

J'ai compris, depuis plusieurs semaines, que le combat qui m'attend et donc qui nous attend sera rude. Je n'ai pas vu dans les déclarations de nos concurrents ou de leurs lieutenants que de la politesse ou de la considération ! Les compliments ont été rares. Je ne parle pas des attaques et des dénigrement qui sont le lot de chaque campagne présidentielle. Non, je parle là des polémiques sciemment entretenues, des caricatures sciemment organisées, voire même des manipulations sur les propos.

Chaque jour a son cortège de polémiques, comme si la droite redoutait le débat, comme si la droite redoutait que ce soit projet contre projet, bilan contre bilan, que nous installions en définitive le débat démocratique.

Cet acharnement ne doit pas nous impressionner. Je pense même qu'il est finalement un hommage à notre démarche. Si nous sommes la cible de toutes ces accusations, c'est bon signe. Posons nous la question : s'ils nous jugeaient faibles, seraient-ils si acharnés ? S'ils n'avaient pas peur, seraient-ils si agressifs ? S'ils avaient la vérité pour eux, auraient-ils besoin de la travestir ? Donc, n'ayons pas peur de la confrontation.

Toujours, la droite nous dira illégitime. Toujours, elle a tenté de disqualifier les chefs de la gauche. Dès l'origine, on le sait d'expérience, ils ont été jugés irresponsables, incapables, sans expérience, archaïques, parce que la droite considère que c'est elle et elle seule qui aurait la légitimité pour diriger la France. Mais a-t-elle pour autant montré les marques de réussite qui justifieraient cette prétention ?

François Mitterrand, à qui je rends forcément hommage puisqu'il est le seul Président socialiste de la Vème république socialiste - je ne voudrais d'ailleurs pas qu'il reste trop longtemps le seul, et nous y travaillons - avait lui aussi été dénigré dans la campagne de 1981. Qu'avait-on dit sur lui ? Qu'il avait été 11 fois ministre. Je ne l'ai pas été une seule fois, je suis garanti. On disait qu'il était trop vieux, j'ai presque son âge. Enfin, pas encore... ce sera pour le second mandat - ne brûlons pas les étapes. On disait qu'il n'y connaissait rien en économie, alors qu'en définitive ce fut le Président qui, avec ses premiers ministres, mena la désinflation, réussit les restructurations et celui qui assura même la préparation de l'euro.

Oui, il y a cette fatalité qui pèse. Chaque fois la gauche a besoin de se justifier. Etonnant paradoxe quand les erreurs répétées de nos dirigeants actuels nous amènent toujours plus près du précipice !

Voilà que le candidat sortant joue de ce drame - c'en est un - pour se sauver lui même. Il espère que son échec diffusera une crainte suffisante pour faire oublier sa propre responsabilité. Il mise sur la peur. C'est même le premier mot qu'il a utilisé lors de ce discours de Toulon en décembre dernier. La peur. Il veut que la France tombe dans un tel effroi qu'elle se réduise à voter pour lui. Il estime que la France a besoin d'un protecteur. Sûrement ! Mais lui n'est pas le protecteur des français : c'est le protecteur des puissants, des riches, des fortunés, des privilégiés.

Cher-e-s ami-e-s,

Je ne laisserai pas l'élection présidentielle être un scrutin de mystifications, où la droite ne défendrait même pas son propre bilan.

Il faut leur demander de revendiquer leurs actes, de présenter leurs courbes, de justifier leurs promesses et pourquoi elles n'ont pas été tenues. Est-ce digne d'ailleurs du débat démocratique que l'équipe sortante ne se justifie pas de la politique qu'elle a conduite? Mais comment pourrait-elle le faire? 3 millions de chômeurs. Un million de plus sur le dernier quinquennat. Une croissance nulle. La France entre en récession. Un déficit du commerce extérieur de 75 milliards d'euros quand les allemands font un excédant de 150. Un déficit budgétaire proche de 100 milliards d'euros

## **Annexe 2 :**

### **Le discours présidentiel D.02 :**

#### **Vœux au monde éducatif.**

<http://www.elysee.fr/declarations/article/v-ux-au-monde-educatif-3/>

Mesdames les ministres,

Madame le maire de Paris,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Monsieur le recteur de Paris qui nous accueillez aujourd'hui pour ce qui devait être des vœux à l'ensemble des acteurs de l'éducation. En ces circonstances, ils se sont transformés en un message à l'éducation, en ce qu'elle peut apporter, en ce qu'elle est attendue, notamment dans cette épreuve et aussi un message de confiance à l'égard de l'ensemble des personnels de l'école.

Je salue ici Mesdames les rectrices, Messieurs les recteurs, tous les personnels de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'école est une institution majeure de la République. L'école fait l'objet de débats permanents. Elle est auscultée, parfois critiquée. Elle est toujours dans l'attente d'être réformée. En même temps, les Françaises et les Français lui sont viscéralement attachés. Si nos concitoyens ont de si fortes attentes à l'égard de l'école, c'est parce qu'ils croient en elle, en ce qu'elle signifie – le progrès, le savoir, la connaissance – en ce qu'elle permet – une promesse d'égalité – en ce qui est aussi conçu comme son rôle de formation à la citoyenneté.

Il est des circonstances où l'importance de l'école apparaît encore plus décisive et c'est ce que nous vivons aujourd'hui. Il y a toujours, dans des épreuves, celles qui viennent de se produire, de la douleur. Il y a aussi un moment, une fierté qui peut paraître paradoxale dans ces instants. À la fois faire son deuil des victimes – 17 morts – et en même temps comprendre ce qui s'est produit – des assassins qui ont perpétré une attaque à l'égard de la France, de ses institutions, de ses valeurs, de la liberté. Aussi, la volonté de faire face et d'être capables de nous rassembler et c'est ce qui s'est produit.

Tous les Français néanmoins ont vu ces événements, les plus jeunes aussi. C'est la loi de l'information et même aujourd'hui des réseaux sociaux. Il vous a été demandé une fois encore, vous, personnels de l'éducation, vous, enseignants, d'être en première ligne, d'expliquer ce que nous-mêmes, adultes responsables, pouvions avoir du mal à comprendre. Vous avez dû faire face à toutes les réactions qui ont été inspirées par ces horreurs : l'émoi, la peur, le silence, parfois le déni. Il a pu y avoir aussi de la provocation.

Vous n'étiez pas nécessairement préparés. Comment auriez-vous pu l'être ? Comment pouvions-nous anticiper cette horreur ? Mais vous avez néanmoins appréhendé cette situation avec esprit de responsabilité. Dans toutes les écoles, dans tous les collèges, dans tous les lycées de France, dans tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, on a respecté un moment de recueillement. Il a été aussi demandé de parler, d'échanger avec les élèves et de réfléchir au sens des mots : liberté, liberté de conscience, laïcité, blasphème, caricature, racisme, antisémitisme.

Oui, ces mots-là devaient retrouver leur sens. Il y a eu des incidents et nous ne devons ni les amplifier ni les sous-estimer, mais les regarder lucidement. Dans les réactions adolescentes, il faut faire avec discernement la part de l'inconscience propre à l'enfance qui doit être éclairée et la violence de l'adulte qui doit être sanctionnée.

Lucidité et fermeté. Votre mobilisation a été exemplaire et je tenais aujourd'hui à vous en exprimer ma gratitude. Face à l'onde de choc qu'ont déclenché ces événements, qui n'a d'ailleurs pas fini de se propager, vous n'êtes pas seuls à affronter. Nous serons à vos côtés, nous vous épaulerons et c'est le rôle de vos ministres et des plus hautes autorités de l'État.

Certains disent que les attentes qui pèsent sur l'école sont trop fortes, trop lourdes, trop nombreuses. Je ne le crois pas. Sans doute l'école ne peut résoudre à elle seule tous les maux de la société : les inégalités, le délitement des liens familiaux, les influences extérieures, les concentrations de populations aux mêmes endroits.

Mais les espoirs qu'on place dans l'école et qui restent forts, je les partage parce que l'école accueille et forme jour après jour ce que nous avons de plus précieux : nos enfants. Il faut une grande ambition pour l'école ! Ne pas lui infliger toutes les responsabilités mais lui donner la responsabilité parce que dans notre monde, le savoir, la qualification, la capacité à chercher, à apprendre sont devenus les voies les plus sûres de la réussite. Réussite individuelle, réussite également collective, nationale.

Nous savons bien que l'école est attendue parce que tant de choses se jouent dès les premières années de la vie, dès l'enfance et même dès la petite enfance et parce qu'en même temps que les déterminismes sont forts et peuvent devenir parfois fatalité, il reste toujours un espoir. C'est ce que l'école a pour devoir de lever. Il y a toujours une chance et c'est ce que l'école doit fournir. Il y a toujours une possibilité de s'élever, d'accomplir son destin et c'est ce que l'école permet. Il y a bien sûr des enfances qui sont parfois perdues. Mais c'est le rôle de l'école que de les rattraper avec soutien, avec vigilance, avec persévérance. C'est votre devoir mais c'est aussi le nôtre. C'est bien parce que l'école est à ce point crucial dans notre République que j'en ai fait la priorité depuis 2012.

D'abord, nous avons fait en sorte que le budget de l'Éducation nationale retrouve la première place dans le budget de la Nation. Ensuite, malgré les contraintes budgétaires que nous connaissons tous, malgré les choix que nous avons faits de réduire le déficit public et donc, à terme, la dette, j'ai néanmoins annoncé et maintenu l'objectif de 60 000 postes créés pour l'Éducation nationale d'ici la fin de la mandature. À la rentrée de 2015, plus de 35 000 postes auront déjà été ouverts. Je veux qu'on prenne la juste mesure de ce que ces choix représentent pour le pays à l'heure où nous demandons tant d'efforts à tant d'administrations, tant de collectivités locales.

Oui, nous avons voulu que l'Éducation nationale ne soit pas simplement préservée, sanctuarisée comme pour d'autres budgets, ni ne soit l'objet d'ajustements budgétaires en fonction des circonstances. Nous avons voulu que l'Éducation nationale soit portée comme une priorité majeure, pas simplement sur le plan budgétaire, mais comme une volonté réaffirmée que la jeunesse devait être la priorité de notre pays parce qu'il se trouve que notre pays a une démographie plus dynamique que bien d'autres, que nous serons dans trente ans le pays le plus peuplé d'Europe et que nous avons là toutes les chances d'une vitalité retrouvée, d'un dynamisme, mais aussi l'obligation de donner à ces jeunes toutes les conditions pour réussir leur vie.

Nous savons bien qu'à mesure que nous élevons le niveau de formation, nous créons également une aspiration, une attente chez les jeunes, chez leurs parents, pour que cet effort collectif, ce travail personnel, ce soutien familial puisse être payé de retour au meilleur sens du terme, c'est-à-dire avec un bon emploi, une perspective professionnelle. C'est la raison pour laquelle priorité a été donnée à l'éducation parce que priorité doit être donnée à la lutte contre les inégalités.

Ce qui a fait il y a maintenant près de 150 ans l'école publique, laïque, obligatoire telle que Jules FERRY l'avait conçue, c'était d'abord pour permettre à tous les jeunes de France de disposer du même enseignement. Ensuite, tout au long des décennies qui ont suivi, l'objectif était de démocratiser, d'élargir l'accès de tous à l'enseignement. Pour autant, nous savons bien que les inégalités ont perduré, qu'il y a eu heureusement de la mobilité, de la réussite, de la promotion, mais qu'il y a encore comme une forme de fatalité qui pèse sur un certain nombre de catégories, sur un certain nombre de quartiers, sur un certain nombre de familles.

Non pas qu'il n'y ait pas les possibilités pour un certain nombre de jeunes – élèves d'abord, étudiants ensuite – d'avoir ce que l'élitisme républicain peut offrir de meilleur. Mais nous ne pouvons pas accepter qu'il y ait encore la reproduction d'inégalités, même si l'accès à l'université a été élargi, même si – et j'en salue tous les efforts – des actions formidables ont été engagées, y compris dans les établissements qui étaient les plus en difficulté, pour faire en sorte que la promesse républicaine puisse être tenue.

Nous avons voulu assurer l'égalité, d'abord, en réformant l'éducation prioritaire, c'est-à-dire en répartissant mieux les moyens pour prendre en compte les réalités sociales, territoriales dans lesquelles s'inscrivent les établissements. Or, ce n'est pas toujours simple parce que si j'entendais tous les élus, tous les établissements seraient prioritaires. Il y a toujours un moment, une difficulté qui peut apparaître. Il y a toujours, dans toute ville, un quartier qui peut avoir ses propres problèmes et des familles qui peuvent connaître plus de précarité. Il a fallu faire des choix. Mais nous avons fait en sorte que les moyens que nous pouvions dégager puissent justement être mieux répartis.

Deuxième action que nous avons menée, c'est de réduire les fractures, les écarts dans la réussite scolaire en faisant en sorte que nous puissions scolariser avant trois ans des enfants. 1 000 nouvelles classes ont d'ores et déjà été ouvertes depuis le début du quinquennat. Nous avons également permis que des élèves en situation de handicap puissent être accueillis dans l'école, dans l'école de la République, avec des moyens nouveaux. Nous avons aussi, à travers la réforme des rythmes scolaires qui a été longuement débattue et qui, aujourd'hui, est généralisée, l'attention aux élèves, aux jeunes, aux enfants qui pouvaient, grâce à ces activités qui leur étaient proposées, avoir un éveil à la culture, aux pratiques sportives et, en même temps, avoir aussi un temps scolaire qui puisse être allongé de façon à ce que sur quatre jours et demi, on puisse mieux dispenser le savoir.

### **Annexe 3 :**

#### **Le discours présidentiel D.03.**

##### **Discours à l'occasion de l'ouverture du XVème Sommet de la Francophonie à Dakar.**

<http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-a-l-occasion-de-l-ouverture-du-xveme-sommet-de-la-francophonie-a-dakar/>

Monsieur le Président, cher Macky SALL,

Je veux vous féliciter pour l'organisation de ce Sommet et pour la qualité de l'accueil que vous nous avez réservé, ici, dans ce centre remarquable Abdou DIOUF, qui est un symbole de l'Afrique en développement.

Mesdames, Messieurs, les chefs d'Etats et de Gouvernements,

Monsieur le Secrétaire Général de l'organisation de la Francophonie, mon cher Abdou DIOUF,

Mesdames, Messieurs,

Nous formons une communauté exceptionnelle nous les francophones. 57 Etats membres, 20 observateurs, près de 280 millions de locuteurs. Une communauté dont nous ne mesurons pas toujours et la force et l'attractivité. Une communauté qui porte des ambitions, des ambitions politiques, économiques, planétaires. Une communauté qui résout aussi des crises, qui fait en sorte que les valeurs que nous portons puissent être défendues, dans l'espace francophone et au-delà.

Enfin, une organisation qui fait de la diversité culturelle, de la pluralité linguistique une œuvre au service du monde entier.

Avec la famille francophone, ici, à Dakar, nous voulons dire au Président Abdou DIOUF non seulement notre amitié et notre reconnaissance, mais nous pouvons lui dire, grâce à lui ce qu'est un homme d'Etat. Un homme ou une femme d'Etat sert d'abord son pays, c'est son devoir. Mais un homme, une femme d'Etat, sert aussi des valeurs universelles et est capable à un moment de s'élever au-delà même de sa condition nationale pour devenir un acteur de la vie internationale et c'est ce que vous avez fait, cher Abdou DIOUF.

Vous avez été un exemple d'abord, d'accepter que l'alternance puisse exister dans votre pays. Laisser la place lorsque les électeurs l'ont décidé, mais prendre votre place dans l'organisation de la francophonie. Vous avez de la sagesse, elle vous est reconnue, elle n'a rien à voir avec l'âge. Vous avez de l'expérience, cela n'a rien à voir avec le nombre d'années passées à la tête d'un mandat. Vous avez de la culture et il ne suffit pas de parler français pour avoir de la culture. Et, vous avez fait beaucoup pour la cause qui est la nôtre, la langue française. Beaucoup pour la démocratie, beaucoup pour la paix et c'est pourquoi ce centre international à Dakar porte votre nom, votre nom qui partout dans le monde, au-delà de l'espace francophone fait raisonner la démocratie et la paix. Merci.

Albert CAMUS disait qu'il n'avait qu'une seule patrie, la langue française. Et pour nous tous ici, le français est notre pays natal, il est la matière avec laquelle nous composons nos souvenirs, nous retrouvons nos émotions, nous évoquons nos rencontres. Mais la langue française c'est aussi un trait d'union, un trait d'union entre des peuples, entre des continents.

Notre langue, elle s'exprime partout, partout dans le monde. Et l'amour de la langue française parfois vient de celles et de ceux qui voudraient parler le français et qui n'y parviennent pas. C'est un amour irraisonné, parce que pour beaucoup de peuples, parler français c'est parler la langue de la liberté. SENGHOR disait que cette langue, que cette langue française c'était la langue de la lutte, de l'émancipation, qu'elle avait tantôt la « douceur des alizés », tantôt la « fulgurance de la foudre ». Et c'est en français que les peuples se sont décolonisés, en français qu'ils ont accédé à l'indépendance et à la liberté et qu'ils ont gardé le plus souvent le souvenir de cette langue-là. Non pas comme d'un héritage, mais au contraire comme d'une exigence pour le monde entier.

Défendre le français, c'est protéger la diversité culturelle. Défendre le français, c'est faire en sorte que ce patrimoine-là ne soit jamais entamé. Défendre le français, c'est considérer que la culture est un bien public universel. La conception selon laquelle les biens culturels puissent être considérés comme des marchandises comme les autres, n'a pas sa place dans des négociations commerciales entre des continents ou entre des pays. Jamais nous n'accepterons que la culture puisse être objet de négociation.

Défendre le français, c'est promouvoir le pluralisme linguistique. Car mal nommer les choses, c'est ajouter encore du désordre au monde. La francophonie doit être le fer de lance de cette lutte, notamment dans les organisations internationales. Si nous demandons que le français soit parlé, ce n'est pas pour simplement défendre un privilège, mais parce qu'en parlant

français dans les organisations internationales, nous permettons qu'il y ait là le pluralisme, la multiplicité et même la défense de toutes les langues, parce que nous, nous défendons toutes les langues, les langues nationales, les langues locales à travers le français.

Le français n'est pas en bataille contre d'autres langues. Le français n'a peur d'aucune langue, peut-être par prétention, peut-être parce que nous savons que notre langue quand elle est parlé, ce n'est pas par commodité, par facilité, mais par adhésion.

Nous avons aussi la volonté de défendre le français pour favoriser les échanges. Et c'est pourquoi notre francophonie doit accueillir plus d'étudiants, permettre plus de circulation, plus de mobilité pour les jeunes, pour les entrepreneurs, pour les chercheurs. La France doit d'abord montrer l'exemple et c'est ce qu'elle a commencé de faire à travers la délivrance des visas de circulation et l'accueil de nombreux étudiants étrangers.

Défendre le français, c'est également faire le choix de l'avenir. Il y aura en 2050, c'est ce que les démographes nous annoncent, 750 millions de locuteurs en français. La jeunesse du monde sera pour une grande partie francophone, elle sera africaine cette jeunesse. A nous, à nous tous ici rassemblés, de permettre à ces jeunes, non pas simplement de parler français, mais d'être éduqués en français, d'être accompagnés en d'être formés en français. De pouvoir trouver des emplois pour pouvoir accéder aux technologies, pour pouvoir bénéficier de la meilleure capacité à réussir leur vie.

Défendre le français, c'est aussi affirmer des valeurs. Et la première d'entre elle, c'est la démocratie. Certains pays, au sein même de notre organisation ont traversé des crises politiques graves et ce fut l'honneur du Secrétaire Général et de l'ensemble des membres de notre organisation de réussir à surmonter ces crises grâce à des médiations. Et aujourd'hui, je suis particulièrement heureux que le Président de Madagascar soit parmi nous, parce que Madagascar a été longtemps écarté, justement parce que les conditions de la démocratie et du pluralisme n'étaient pas réunies.

La francophonie, elle est soucieuse des règles de la démocratie, de la liberté du vote, du respect des ordres constitutionnels et de l'aspiration des peuples, de tous les peuples, à des élections libres. C'est ce qui vient de s'accomplir en Tunisie. C'est une belle illustration, que ce soit dans un pays francophone, qu'il y ait eu la réussite d'un Printemps Arabe.

Cet accomplissement, cette transition doivent également servir de leçon. Là où les règles constitutionnelles sont malmenées, là où la liberté est bafouée, là où l'alternance est

empêchée, j'affirme ici que les citoyens de ces pays sauront toujours trouver dans l'espace francophone le soutien nécessaire pour faire prévaloir la justice, le droit et la démocratie.

Il y a quelques semaines, le peuple burkinabè a fait une belle démonstration. A lui aussi de maîtriser ce processus, de faire en sorte que les règles puissent être posées et encore une fois respectées, que la réconciliation vienne et que l'on évite tout règlement de compte inutile. Mais aussi ce qu'a fait le peuple burkinabè, doit faire réfléchir ceux qui voudraient se maintenir à la tête de leur pays en violant l'ordre constitutionnel. Parce que ce sont les peuples qui décident. Ce sont les élections qui permettent de savoir qui est légitime et qui ne l'est pas.

Notre solidarité dans l'espace francophone doit, hélas, également se situer sur le terrain sécuritaire. Nous devons nous unir, nous l'avons fait d'ailleurs, contre la barbarie, contre les risques présentés par le fondamentalisme et notamment au Sahel et au-delà de nous, en Afrique et pas seulement en Afrique, quand nous regardons la situation au Moyen-Orient. Au Mali, le Président KEÏTA l'a rappelé. Nous avons montré que nous pouvions vaincre, vaincre le terrorisme, vaincre le fondamentalisme, vaincre la barbarie qui s'en prend d'abord toujours aux femmes, puis ensuite fait régner son ordre qui est en fait le plus grand des désordres.

Nous avons montré que nous pouvions lutter pour que la réconciliation vienne après la guerre. Nous avons aussi montré que la France pouvait être au service de la sécurité de l'Afrique. La France et ses soldats, a pris sa part dans la libération du Nord du Mali. Des sacrifices ont été consentis. Dix militaires sont morts et je veux saluer leur mémoire. Des militaires tchadiens aussi sont morts, des militaires maliens, bref, il y a eu de lourds sacrifices. Mais comme je l'avais dit à Bamako, la France a aussi en intervenant au Mali, avec les Africains, payé sa dette, la dette que nous avons contractée à l'égard des tirailleurs sénégalais qui étaient venus lors de la Première guerre puis, dans d'autres conditions, lors de la Seconde guerre mondiale, pour libérer la France.

Nous n'avons pas fini avec le terrorisme. Au Nigéria, un attentat a fait plus de 120 morts, à la sortie d'une mosquée, je dis bien, à la sortie d'une mosquée. Voilà ce qu'est capable de faire une secte comme BokoHaram. Voilà pourquoi nous devons encore, ensemble lutter, lutter toujours contre le terrorisme. Secte qui avait enlevé des jeunes filles qui n'ont pas été, malgré tous les efforts de médiation, retrouvées.

## Résumé

Notre travail s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours. Nous avons choisi de travailler sur le discours politique. Notre objectif est d'étudier les marqueurs témoignant de la présence du locuteur dans son énoncé en vue de déterminer le degré de son implication dans son discours. Cette implication est marquée par des unités linguistiques qui relèvent d'ordre grammatical et d'ordre lexical.

**Mots clés :** la subjectivité - le discours politique - la présence du locuteur - l'énonciation.

## Summary:

Our work is in the field of discourse analysis. We choose to work on political discourse. Our aim is to study the markers that show the presence of the speaker in his statement in order to determine the degree of his involvement in his speech. This implication is marked by linguistic units that are grammatical and lexical.

**Keywords:** subjectivity - political discourse - presence of speaker - enunciation.

## المخلص

يندرج عملنا في مجال تحليل الخطاب. لقد اخترنا العمل على الخطاب السياسي. هدفنا هو دراسة علامات تشير إلى حضور المتحدث في بيانه لتحديد مدى تجسده في خطابه. ويتميز هذا التجسد بوحدات لغوية نحوية ومعجمية.

**الكلمات المفتاحية:** الذاتية-الخطاب السياسي -حضور المتكلم-نطق